

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE BOUCHER, présidente
M. MARIO DUMAIS, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
PORTANT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 85

Séance tenue le 18 mars 2003, à 19 h 30
Hôtel Rimouski
Salle Langevin-Ouellet
225, boul. René-Lepage Est
Rimouski

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 18 MARS 2003

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :	
MÉMOIRE DE M. CLARENCE YLVEENA GAGNON.....	2
MÉMOIRE DE LA FÉDÉRATION DE L'UPA DU BAS-SAINT-LAURENT & AUTRES	8
MÉMOIRE DE GRÉGOIRE LAVOIE.....	28
MÉMOIRE COMITÉ COUP DE COCHON DE SAINT-VALÉRIEN.....	38
MÉMOIRE DE MADAME LUCILLE BOUCHARD ET LES CITOYENS DE CACOUNA ET DES ENVIRONS	57
MÉMOIRE DE L'UNION PAYSANNE RIMOUSKI-NEIGETTE.....	69

(SÉANCE DU 18 MARS 2003)
(SÉANCE DE LA SOIRÉE)
(MOT DE LA PRÉSIDENTE)

5 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, Mesdames et Messieurs, bonsoir et bienvenue à cette deuxième partie de la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec. Je me présente, je m'appelle Louise Boucher et je préside cette commission d'enquête et d'audiences publiques, et je suis accompagnée du commissaire Mario Dumais.

Alors, nous entendrons aujourd'hui... ce soir, en fait, les personnes qui se sont préalablement inscrites auprès de la coordonnatrice de la Commission, madame Anne-Marie Gaulin. Toute autre personne qui souhaiterait faire connaître son opinion devra le faire par écrit en s'assurant que son mémoire nous parvienne d'ici le quinze (15) mai prochain.

À la suite de chacune des présentations des participants de ce soir ainsi que des participants de demain soir et de jeudi après-midi et jeudi soir, la Commission pourra échanger avec les participants afin de préciser certains aspects ou développer davantage les éléments contenus dans leur mémoire. La Commission souhaite par là bien comprendre ce qui est soutenu.

Je souligne que les commissaires absents, messieurs André Beauchamp et Alfred Marquis, qui sont présentement à Ville-Marie, ont déjà pris connaissance du contenu des mémoires qui seront présentés au cours des séances et ils nous ont transmis leurs questions et commentaires afin que nous puissions en discuter avec vous.

La Commission pourra, par ailleurs, tester les hypothèses car, je vous le rappelle, la Commission aura à produire un rapport qui sera remis au ministre le quinze (15) septembre prochain et dans lequel elle devra préciser des avenues susceptibles d'assurer un développement durable et harmonieux de la production porcine au Québec.

À la fin de chacune des séances, il y a une période de rectification qui est réservée aux personnes qui souhaitent corriger des faits qui sont mentionnés dans les mémoires. C'est bien une période de rectification, comme son nom l'indique. Donc, on ne peut pas venir contre-argumenter l'opinion d'un citoyen, c'est vraiment là pour corriger un fait.

Alors, on vous demandera, si jamais vous usez de ce droit de rectification, le mémoire que vous souhaitez rectifier, la page, l'information à rectifier et celle que vous souhaitez nous fournir en lieux et place. Et, bien sûr, il est possible de rectifier cette rectification mais, cette fois-ci, par écrit auprès du secrétariat de la Commission.

Je vous rappelle que tout ce qui est dit en séance publique est enregistré, ce soir, par monsieur Michel Olivier qui est sténographe officiel. Les transcriptions seront également

45 disponibles au courant de la semaine prochaine dans notre site Internet et dans nos centres de
consultation dont les coordonnées sont disponibles à l'arrière de la salle.

Il y a, ce soir, six (6) groupes, personnes, comités de citoyens, municipalités,
associations qui se sont inscrits et qui ont indiqué leur intention de donner leur opinion à la
50 Commission. Les mémoires de ces personnes deviendront publics à la suite de leur
présentation. Des copies seront acheminées, là encore, dans nos centres de consultation ou
dans le site Internet de la Commission.

Alors, sans plus tarder, j'inviterais le premier participant de la soirée à se présenter
55 devant nous. Il s'agit de Clarence Ylveena Gagnon.

M. CLARENCE YLVEENA GAGNON :

Bonjour!

60

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir, monsieur Gagnon!

65 **M. CLARENCE YLVEENA GAGNON :**

Nos élus régionaux à genoux pour le développement de l'industrie porcine?

C'était mon titre. Nos élus régionaux au service des citoyens pour le développement de
70 l'industrie porcine au Bas du Fleuve.

Ce ne sont surtout pas nos élus municipaux et préfets qui vont aider les comités de
citoyens contre le crescendo de l'industrie porcine au Bas du Fleuve. Comme le disent si bien
nos élus, ils sont à genoux devant les grandes corporations et coopératives de l'industrie
75 porcine et leur utilisation de lisier liquide. Ils les attendent comme des sauveurs de l'économie
rurale et les supplient de n'oublier aucun village, aucun canton déboisé pour épandre leur lisier
et créer de l'emploi en région.

Il fut un temps où l'agriculteur élevait ses porcs sur la paille et dans les champs. Avec la
80 demande croissante de la consommation, il a bien fallu les garder en dedans, les verrats. Ils
étaient trop nombreux à l'intérieur du bâtiment, mais au moins ils étaient élevés sur de la paille
et du bran de scie.

De permis de construction et d'agrandissement plus tard, nous sommes passés à la
85 grande étable... de la grande étable à la mégaporcherie avec une nutrition au maïs
génétiquement modifié pour l'hygiène. Ce menu empêche le cochon de déféquer solide et
d'avoir quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) de lisier liquide pour remplir de gigantesques
réservoirs de lisier liquide, sans oublier que la méthode du lisier liquide est l'une des plus
délinquantes en matière de respect de l'environnement au Québec.

90

La monoculture du maïs OGM, la hausse des pesticides à l'hectare et les surplus de phosphore et de nitrates de la plupart des villages du Bas du Fleuve en témoignent.

95

L'épandage féroce et agressif grâce à une immunité est une honte. Cela démontre bien qu'on a affaire à un cartel des barons du cochon, qui n'a aucun respect pour l'environnement, les citoyens et le tourisme régional du Bas du Fleuve. Les lois 23 et 184 leur permettent tout, personne ne peut les empêcher d'épandre du purin en zone rurale habitée.

100

D'agriculteurs, ils sont passés à pollueurs atmosphériques et ont réussi à faire de leur industrie un environnement nauséabond et à se mettre à dos la majorité des citoyens pour ne pas avoir à changer leurs méthodes. Ils ont la conscience en paix et ne prendront aucune mesure envers l'environnement sans obligation par des lois et règlements.

105

N'est-ce pas là le reflet d'un établissement rebelle enfanté de l'UPA?

On nous parle des lois du marché, de la ZLÉA et de toute la mondialisation qui va nous rattraper, mais les lois de la nature...

110

Malgré les manifestations et le désaccord des citoyens, on continue à tuer notre environnement local, rural, régional et mondial...

Des entreprises agricoles enregistrées, vraiment!

115

Pourtant, on parle toujours d'une industrie du porc, au tarif domestique d'Hydro-Québec, fait par des corporations et des coopératives provinciales. Quelle entente a signé le gouvernement, la Régie du bâtiment et la Commission de la construction du Québec avec le syndicat de l'UPA pour ne pas être assujettis à la Commission de la construction du Québec, en ce qui concerne la construction des industries porcines, surtout les mégaporcheres?

120

Quand le petit épicier du village, le commerçant, le quincaillier qui sont, eux, pour la plupart enregistrés ou pour le simple citoyen qui se fait construire une maison, ils sont obligés de se conformer aux lois de la Commission de la construction du Québec.

125

Il est grand temps de réglementer la construction des porcheres et d'avoir une main-d'œuvre qualifiée et syndiquée pour effectuer les travaux. Ces porcheres ne doivent plus être hors construction et faucher des vies de jeunes travailleurs. On a une main-d'œuvre qualifiée et formée dans les centres de formation professionnelle.

130

Il est grand temps que le CCQ définisse des normes minimales de qualification pour la construction des infrastructures qui ne doivent plus être du ressort de l'agriculteur ou de sa parenté.

Citoyen Clarence Ylveena Gagnon. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

135

Merci, monsieur Gagnon. Ma première question a rapport avec le dernier paragraphe de votre mémoire : est-ce qu'il y en a beaucoup de porcheries qui sont construites par des agriculteurs?

140

M. CLARENCE YLVEENA GAGNON :

145

C'est-à-dire qu'elles sont hors construction. La plupart des gens qui travaillent sur ces chantiers-là n'ont pas le salaire du décret de la construction mais ils ont des cartes de qualification. Moi, j'ai plus que deux mille (2 000) heures d'enseignement, là, de cours suivis pour la construction, puis c'est trente (30) mégaporcheries qui se bâtissent au Bas-Saint-Laurent, là, dans les prochaines années. Il n'y a aucune heure qui va aller dans mon carnet d'apprenti. Parce que quand on va dans du chantier hors construction, ça apparaît pas, et c'est seulement un commissaire qui décide... un commissaire du travail qui décide quel secteur va être assujetti à la Loi de la construction ou pas.

150

Ça fait que j'espère que, avec la révision, le BAPE puis l'industrie durable, que vous allez en tenir compte, que les mégaporcheries... ils ont même essayé, le syndicat de la FIPO à Kamouraska, puis ils ont bâti une mégaporcherie dans une coopérative nationale, hors construction.

155

LA PRÉSIDENTE :

C'est ce que vous observez dans la région?

160

M. CLARENCE YLVEENA GAGNON :

165

Ce que j'observe dans la région, c'est que le gouvernement paie des formations à du monde. Moi, j'ai quarante-cinq (45) ans puis je ne suis pas capable de faire une heure dans la construction pour une porcherie parce que c'est tout hors construction. Mais c'est pourtant les plus grosses entreprises qu'on peut avoir comme travail dans le... surtout s'ils sont sur la paille.

LA PRÉSIDENTE :

Si je comprends bien, vous êtes contre la production porcine?

170

M. CLARENCE YLVEENA GAGNON :

Non.

175

LA PRÉSIDENTE :

Non?

M. CLARENCE YLVEENA GAGNON :

180

Je ne suis pas contre la production porcine.

LA PRÉSIDENTE :

185

Mais vous avez l'air... je ne sais pas, là, j'ai comme compris que vous l'étiez, au tout début de votre mémoire.

M. CLARENCE YLVEENA GAGNON :

190

Même que...

LA PRÉSIDENTE :

Vous n'êtes pas contre ça?

195

M. CLARENCE YLVEENA GAGNON :

Non, s'ils retournent...

200

LA PRÉSIDENTE :

Vous être pour ça?

M. CLARENCE YLVEENA GAGNON :

205

S'ils retournent à... s'ils retournent sur un fumier liquide, on est obligé d'en avoir. S'ils retournent sur un fumier liquide, sur la paille ou le bran de scie, ils vont s'apercevoir que c'est beaucoup différent d'élever ces cochons-là, là. Ça prend des infrastructures qui sont différentes aussi. Ça va créer de l'emploi, puis on aimerait bien y participer à cet emploi-là.

210

LA PRÉSIDENTE :

Mais vous êtes quoi, vous êtes pour les porcheries avec une gestion liquide des fumiers?

215

M. CLARENCE YLVEENA GAGNON :

Jamais, madame.

220

LA PRÉSIDENTE :

Non? O.K.

M. CLARENCE YLVEENA GAGNON :

225

Jamais dans le Bas-Saint-Laurent.

LA PRÉSIDENTE :

230

C'est parce que je n'étais pas sûre de bien comprendre ce que vous disiez. Je veux être sûre de bien comprendre.

M. CLARENCE YLVEENA GAGNON :

235

C'est ça. S'ils veulent construire des mégaporcheres, des maternités au Bas-Saint-Laurent, on devrait être au moins déclaré déjà zone sinistrée, avec les surplus qu'on a. Et puis, s'il faut payer plus cher pour avoir du porc qui est sur litière solide, on va payer plus cher. Ils enverront leurs porcs sur lisier liquide au Japon, comme ils font présentement.

240

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Dumais?

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

245

Monsieur Gagnon, à la première page, vous dites... vous évoquez la monoculture du maïs de la plupart des villages du Bas-Saint-Laurent. C'est quoi votre source d'information pour affirmer ça?

250

M. CLARENCE YLVEENA GAGNON :

O.K. Quand ce n'est pas de la monoculture OMG, là, on voit les publicités «d'Agriscor» sur le soya, sur d'autres... d'autres cultures qui vont absorber quatre (4) fois plus de phosphore et de nitrate pour l'industrie porcine.

255

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Hum hum?

260

M. CLARENCE YLVEENA GAGNON :

Ça fait que, si ce n'est pas une industrie qui est monoculture, ils changent pour un autre grain qui est modifié génétiquement comme le canola...

265

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Mais ici, vous dites : «La monoculture du maïs OGM, la hausse des pesticides à l'hectare et les surplus de phosphore et de nitrate de la plupart des villages du Bas-Saint-Laurent en témoignent».

270

M. CLARENCE YLVEENA GAGNON :

Bien oui, mais...

275

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Est-ce qu'il y a vraiment du maïs...

280

M. CLARENCE YLVEENA GAGNON :

... pourriez-vous me dire...

285

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

... dans la plupart des villages du Bas-Saint-Laurent?

290

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Partout où est-ce qu'il y a de l'industrie porcine, le maïs apparaît.

295

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Merci.

300

M. CLARENCE YLVEENA GAGNON :

C'est ce que j'en conclus, moi.

LA PRÉSIDENTE :

Mais, en avez-vous vu...

305

M. CLARENCE YLVEENA GAGNON :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

... dans le Bas-Saint-Laurent?

310

M. CLARENCE YLVEENA GAGNON :

Oui.

315 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui?

320 **M. CLARENCE YLVEENA GAGNON :**

Lac-des-Aigles, direct sur le bord du lac, à cinquante (50) pieds des berges, tous des champs de maïs. Ça pousse.

325 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

M. CLARENCE YLVEENA GAGNON :

330 C'est surtout sur le... le chose que les mégaporcheres, là, et la Commission de la construction du Québec, ce serait à revoir, il me semble, pour les jeunes, pour les travailleurs, pour l'emploi que ça peut créer, que ce soit assujetti à la construction du Québec.

Merci beaucoup.

335

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

340 Maintenant, j'inviterais la Fédération de l'UPA, le Syndicat des producteurs de porcs et l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent et leurs représentants, messieurs Jean-Claude Parenteau, Gilles Proulx, Gratien Lavoie et madame Julie Gagnon. Voilà.

Alors, bonsoir, madame, messieurs!

345

M. JEAN-CLAUDE PARENTEAU :

Bonsoir, Madame la présidente, monsieur Dumais.

350 **LA PRÉSIDENTE :**

Peut-être simplement vous nommer, là, vous identifier pour que monsieur Olivier sache qui est qui, oui.

355 **Mme JULIE GAGNON :**

Julie Gagnon, présidente de l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent.

M. GILLES PROULX :

360

Gilles Proulx, président de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.

M. GRATIEN LAVOIE :

365

Gratien Lavoie, président du Syndicat des producteurs de porcs du Bas-Saint-Laurent.

M. JEAN-CLAUDE PARENTEAU :

370

Jean-Claude Parenteau, directeur adjoint, Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.

LA PRÉSIDENTE :

Nous vous écoutons.

375

M. JEAN-CLAUDE PARENTEAU :

Merci, Madame la Présidente, monsieur Dumais.

380

Alors, fondée en mille neuf cent vingt-neuf (1929), la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a pour mission la défense des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres.

385

Nous regroupons actuellement deux mille cinq cent vingt-sept (2 527) productrices et producteurs agricoles dans douze (12) syndicats de base et treize (13) syndicats spécialisés et groupes affiliés, dont le Syndicat des producteurs de porcs du Bas-Saint-Laurent, fondé en mille neuf cent soixante-six (1966) et l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent, fondée en mille neuf cent quatre-vingt-un (1981). Notre taux de membership se situe à quatre-vingt-treize virgule soixante-trois pour cent (93,63 %).

390

Notre territoire comprend les MRC de Matane, Matapédia, Mitis, Rimouski-Neigette, Les Basques et la majorité des paroisses des MRC du Témiscouata et de Rivière-du-Loup.

395

Comme vous avez déjà eu accès à une foule de données, nous nous limiterons à dire que les revenus agricoles proviennent en région essentiellement de la production laitière qui génère cent soixante-deux millions de dollars (162 M \$), soit cinquante-cinq pour cent (55 %) des revenus, suivie de l'acériculture, quarante-cinq millions (45 M), soit quinze pour cent (15 %) des revenus et de la production porcine avec trente-deux millions (32 M), soit onze pour cent (11 %) des revenus. Des données qui proviennent de la Direction régionale du MAPAQ.

400

Notre territoire compte soixante-dix (70) producteurs qui ont mis en marché cent trente-trois mille trois cent vingt-six (133 326) porcs l'an dernier.

La densité animale.

405 De quatre-vingt-seize (96) à deux mille un (2001), selon le recensement de Statistique
Canada, le nombre total d'unités animales est passé, pour le Bas-Saint-Laurent, de cent quatre
mille cent trente et un (104 131) à cent quinze mille trois cent vingt-huit (115 328); pendant ce
temps, les superficies en culture diminuaient de deux cent neuf mille six cent soixante et onze
410 (209 671) hectares à cent quatre-vingt-seize mille sept cent soixante-quinze (196 775)
hectares, ce qui nous donne un ratio de zéro virgule cinquante-huit (0,58) unité animale par
hectare.

En ce qui a trait à la production porcine, le nombre d'unités animales total comparé à
l'ensemble de la production animale est passé de huit (8) à dix-huit pour cent (18 %) pendant
415 cette période. Provincialement, la production porcine totale représente trente-sept virgule deux
pour cent (37,2 %) de l'ensemble des unités animales.

Des superficies en culture de la région, soixante-huit pour cent (68 %) sont des prairies
et pâturages et vingt-neuf pour cent (29 %) sont des céréales à paille, orge et avoine. La
420 culture se pratique sur des sols généralement pauvres en phosphore, seules les MRC de
Rimouski-Neigette et de La Mitis affichent des taux de zéro (0) à vingt (20) kilogrammes de
phosphore à l'hectare.

Ces données de Statistique Canada démontrent la faible densité de productions
425 animales et nous amènent à dire que le moratoire sur le développement de la production
porcine nous a été imposé de façon injuste et devrait être levé le plus tôt possible.

L'évolution de la production porcine au Bas-Saint-Laurent.

430 Jusqu'au début des années quatre-vingt-dix (90), la production porcine était marginale
au Bas-Saint-Laurent. En quatre-vingt-onze (91), les entreprises agricoles de la région
déclaraient dix-huit mille cinq cent vingt-sept (18 527) porcs au recensement.

En vingt (20) ans, soit la période précédente, de soixante et onze (71) à
435 quatre-vingt-onze (91), le pourcentage de porcs produits dans la région par rapport à
l'ensemble de la production québécoise est passé de cinq virgule trois pour cent (5,3 %) en
soixante et onze (71) à zéro virgule six pour cent (0,6 %) en quatre-vingt-onze (91). La
production s'effectuait alors dans de petites unités, souvent naisseur-finisserie -- en fait, plus
naisseur que
440 naisseur-finisserie -- et l'on sentait pendant cette période un déclin marqué de la production et
de ses infrastructures.

Puis, au début des années quatre-vingt-dix (90), le développement de marchés stables
et la présence de deux (2) abattoirs dans l'ouest du territoire ont ravivé l'intérêt à développer
445 cette production dans notre région où l'espace ne manque pas. Le retrait des coopératives du
secteur laitier et leur besoin de rentabiliser leurs meuneries ont incité ces dernières à investir
dans le secteur porcine.

450 De plus, l'apport des lisiers en matières fertilisantes constitue souvent un atout pour nos sols pauvres.

455 La majorité du développement s'est effectué sous intégration, le promoteur s'occupant de la maternité, il transférait ensuite les porcelets dans une pouponnière qui, en général, lui appartenait et faisait finir les porcs à contrat chez un producteur agricole. En règle générale, ce sont des producteurs établis déjà dans une autre production qui font l'engraissement, cela permet de consolider les activités de l'entreprise ou de permettre l'établissement d'un ou d'une jeune.

460 Malheureusement, ces familles agricoles qui étaient là souvent depuis plusieurs générations et qui s'acquittaient honorablement de leurs tâches se sont retrouvées au banc des accusés souvent même avant d'avoir commencé à produire.

465 Pourquoi avoir choisi ce mode d'exploitation plutôt que de fonctionner de façon autonome?

En partie, parce que la région n'avait plus d'expertise en production, que ce soit en génétique, en soins vétérinaires, des ouvriers spécialisés et autres, et pour pouvoir profiter également d'une stabilité des revenus – là, on a indiqué «prix» mais, en fait, c'est une stabilité des revenus qui était recherchée.

470 Pour l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent, dans les conditions économiques actuelles, il est clair que le développement de la production porcine offre une des rares opportunités de s'établir en agriculture.

475 À l'UPA, nous avons toujours préconisé que le capital, la gestion et la force de travail soient fournis en grande partie par la cellule familiale et nous continuons de favoriser la production indépendante.

480 Le Syndicat des producteurs de porcs du Bas-Saint-Laurent et la Fédération des producteurs de porcs du Québec ont la même approche et se sont donné des outils, soit l'encan électronique, le pool de transport et d'autres, qui favorisent le maintien d'entreprises à dimension humaine.

485 Force nous est cependant de constater que certains de nos membres ont fait un choix que nous n'avons pas à juger.

Des suggestions de modèle.

490 Comme le mandat du BAPE est de proposer un ou des modèles de production, nous vous adressons les suggestions suivantes qui ont fait l'objet d'une consultation très large auprès des producteurs de porcs et des producteurs agricoles en général.

495 Pour le producteur que l'on qualifiera d'indépendant, un modèle à l'échelle d'une unité
familiale, soit deux (2) unités travail/personne de type naisseur-finisseeur de deux cent cinquante
(250) truies. Notez que ce nombre est inscrit à titre indicatif et ne devrait pas être utilisé aux
fins de restreindre des projets réalisés dans une approche de développement durable.

500 Cette échelle et ce type de production offrent des avantages au chapitre du contrôle
sanitaire et de la génétique. Ce modèle et le nombre d'animaux en inventaire doivent être
flexibles pour tenir compte des hausses de productivité et des changements technologiques.

505 Pour celui qui préfère compter sur un appui extérieur, d'une coopérative, d'un meunier
ou de quelqu'un d'autre, un modèle de finition pourrait prévoir que le producteur demeure
propriétaire des porcelets et paie sa moulée à son fournisseur, des ententes
d'approvisionnement pourraient régir la production.

510 Comme troisième avenue, comme nous l'avons décrit auparavant, le modèle de finition
sous intégration, tel qu'on le vit dans la région, ne représente pas une menace pour
l'environnement. En effet, il s'agit dans la plupart des cas d'une diversification de la production
ou d'une consolidation en vue de l'intégration d'un nouveau membre à l'entreprise. Le
développement de ce modèle devrait être planifié à l'échelle de la région et être conforme aux
exigences HACCP. Ce modèle devrait être de la taille des deux (2) modèles précédents.

515 Certains modèles de production pourraient découler de la nature du produit, par
exemple, prosciutto, jambon de Normandie ou autres. Il pourrait être intéressant de développer
ces créneaux.

520 Nous aimerions par ailleurs que le BAPE recommande certaines mesures facilitant
l'accès à la production pour ceux qui préfèrent rester indépendants, par exemple, en matière de
financement, de services techniques ou autres.

525 Quand au mode de gestion des engrais de ferme, nous pensons que le BAPE n'a pas à
statuer sur le sujet. Quel que soit le mode choisi par l'exploitant, l'important est beaucoup plus
la gestion qu'il en fera.

Dans le même ordre d'idées, compte tenu de la faible densité animale et des superficies
disponibles dans la région, il ne devrait pas y avoir d'obligation de traiter les lisiers ou de
posséder toutes les terres nécessaires à l'épandage.

530 Les mesures de protection de l'eau.

535 Le cadre réglementaire s'est considérablement resserré autour des producteurs de
porcs. Avec les PAEF, le bilan phosphore, les exigences quant à la propriété des sols et les
bandes de protection, le ministère dispose de tous les instruments pour avoir une vision
complète de la situation et être en mesure de faire appliquer sa loi.

540 Comme vous avez eu droit à plusieurs descriptions de ces instruments, nous nous limiterons à vous suggérer que de la formation pertinente soit offerte, notamment sur l'utilisation du PAEF comme outil de gestion. Nous sommes convaincus que le PAEF peut être un outil rentable à la fois pour la protection de l'environnement et pour l'entreprise agricole.

545 Par ailleurs, que ce soit en matière de bandes riveraines ou de rayons de protection des puits de captage d'eau, les entreprises agricoles se retrouveront avec des pertes considérables de superficies d'épandage. Tout le monde reconnaît l'importance de protéger la qualité de l'eau potable, par contre, la situation actuelle risque d'augmenter la pression sur les terres disponibles, les nouvelles exigences devraient être assorties de mesures de remplacement des superficies perdues ou, à tout le moins, d'indemnisation. De plus, les ouvrages de captage d'eau devraient être localisés prioritairement à l'extérieur de la zone agricole.

550 Une cohabitation harmonieuse.

555 Que ce soit au bâtiment ou lors d'épandage, de nombreuses mesures d'atténuation des odeurs sont employées : ventilation naturelle, écran boisé, rampe d'épandage et autres. Avec les changements de pratique visant de plus en plus les épandages en période de végétation, il serait important qu'une bonne partie des budgets de recherche scientifique soit dirigée vers le contrôle des odeurs.

560 En effet, l'hostilité à l'égard de la production porcine est attribuable en très grande partie à la problématique des odeurs. Beaucoup d'emphase a été mise, avec raison, sur le traitement des lisiers pour assurer la protection de l'eau. Il ne faudrait pas, par contre, oublier le contrôle des odeurs.

565 Une mesure législative récente permet aux municipalités d'interdire l'épandage jusqu'à huit (8) jours -- maximum deux (2) jours consécutifs -- du premier (1^{er}) juin au premier (1^{er}) octobre lors de jours fériés ou d'événements spéciaux. Cela réduit d'autant les possibilités d'épandage. Les journées d'interdiction pourraient être remplacées par des journées où il serait permis d'épandre après le premier (1^{er}) octobre.

570 Pour mieux renseigner la population sur la production porcine et l'agriculture en général, il serait intéressant que chaque municipalité fasse au moins une journée ou une soirée agricole par année. À cette occasion, les pratiques agricoles, les mesures de protection de l'environnement, que prennent les entreprises agricoles et leurs justifications pourraient être exposées au public.

575 Il est primordial que des moyens efficaces soient pris par les autorités concernées -- le MAPAQ, le ministère de l'Environnement, l'UPA et même les municipalités -- afin d'assurer une meilleure circulation d'information plus juste et plus objective quant à la réalité agroenvironnementale de l'agriculture d'aujourd'hui.

580 Toute autre attitude isolera d'un côté les producteurs inquiets et moroses et, de l'autre, des citoyens déçus.

585 Les producteurs de la région ont apprécié et désirent continuer d'adhérer à la campagne d'épandage sympathique, qui permet d'envoyer un avis aux voisins avant épandage, ainsi qu'à la campagne «j'adhère, j'affiche».

590 En matière de cohabitation, la formule de gestion par bassin versant semble intéressante actuellement, des sièges sont déjà réservés au monde agricole. Ces lieux de concertation sont propices aux échanges entre utilisateurs. La formule nous intéresse tant qu'elle demeure basée sur la concertation. Nous n'accepterions pas, cependant, que ces organismes soient dotés de pouvoirs réglementaires ou de tarification.

595 Les producteurs agricoles et leur relève ont besoin de sentir l'appui de la population et la reconnaissance de leur travail et de leurs efforts en matière de gestion environnementale, sans quoi, les amoureux et les passionnés de la terre ne pourront réaliser leur rêve.

Merci de votre attention.

600 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie, monsieur Parenteau. Alors, je vais demander à monsieur Dumais d'amorcer la période de questions.

605 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

610 Dans votre mémoire, vous parlez des modèles de production, à la page 4. Alors, avant de parler des modèles, dans un des paragraphes qui précède, vous dites, bon : «À l'UPA, nous avons toujours préconisé que le capital, la gestion et la force de travail soient fournis en grande partie par la cellule familiale et nous continuons de favoriser la production indépendante.»

615 Alors, quand vous examinez les modèles par la suite, vous dites, effectivement, que vous souhaitez, quel que soit le modèle choisi, qu'il corresponde le plus possible à un modèle d'une taille familiale.

620 Dans certaines régions, des groupements de producteurs agricoles, des groupements de l'UPA, entre autres, ont mentionné que, pour concrétiser cette orientation-là et vraiment mettre l'accent sur une aide aux fermes familiales, que les programmes de stabilisation de revenus, entre autres, devraient être revus pour être modulés en fonction de la taille, c'est-à-dire que, dépassé une certaine taille, ou bien la stabilisation diminue, ou même qu'elle ne soit plus accessible à des unités qui produisent des centaines de milliers de porcs.

625 Est-ce que, ici, l'UPA dans la région, vous avez discuté de ce genre d'orientation-là et, également, le porte-parole du Syndicat des producteurs de porcs, comment réagissez-vous? En particulier, vos collègues des régions du centre du Québec ont été très explicites là-dessus dans leur présentation.

M. GILLES PROULX :

Vous me posez la question?

630

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Oui.

635

LA PRÉSIDENTE :

Il faudrait ouvrir votre micro, s'il vous plaît.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

640

Oui, je vous la pose à vous puis peut-être, ce serait intéressant de connaître aussi, monsieur Lavoie, des producteurs de porcs, s'ils ont eux aussi un point de vue là-dessus.

M. GILLES PROULX :

645

Bon. Vous comprendrez que je vais faire comme les autres, je vais patiner un peu, là, parce que ce n'est pas évident... ce n'est pas évident au niveau du Bas-Saint-Laurent qu'on puisse avoir la réponse aussi claire à partir de la question que vous posez.

650

C'est bien sûr qu'il y a un questionnement qui est là. Comment qu'on va y arriver? Je pense que ça va être à se parler entre nous autres, entre producteurs et productrices. Et c'est sûr que, dans notre document, on favorise beaucoup avoir une agriculture – je ne parlerai pas seulement que pour la production porcine – une agriculture à dimension... avec des fermes familiales gérées par les exploitants.

655

Et pourquoi qu'on dit ça? C'est parce qu'on veut quand même occuper le territoire. Quand on parle de production qui est faite, là, à grande échelle, vous comprendrez que, plus souvent qu'autrement, on reste peut-être avec les miettes ici, bien souvent, les revenus et les investissements vont se faire assez souvent même à l'extérieur du Québec.

660

Ça fait que vous comprendrez que, ce qu'on souhaite, c'est d'avoir le plus de monde, de notre monde, sur nos terres, dans notre région, qui vont faire de l'agriculture et qui vont occuper notre territoire.

665

Je comprends que la question par rapport aux programmes de stabilisation, ça ne répond pas à votre question clairement, mais en même temps, tout le monde se penche là-dessus et on souhaite arriver un jour à trouver un moyen pour vraiment que les petites entreprises aient un support différent que les grandes entreprises au Québec.

670

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Et peut-être... je ne sais pas si monsieur Lavoie, des producteurs de porcs, veut...

M. GRATIEN LAVOIE :

675

Présentement...

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

680

... s'exprimer sur ce thème-là?

M. GRATIEN LAVOIE :

685

Oui. Présentement, avec le nouveau chose de la Financière avec la CSRA, il y a déjà des plafonds, là, il y a déjà un certain niveau, là, qu'il n'y a plus... il n'y a plus d'accès au CSRA, mais dans le passé, on avait ce genre d'intervention-là, de la CSRA, il y avait des strattes qu'on appelait, là. Probablement que ça va... il y a des chances, en tout cas, que ça puisse revenir comme ça parce que, à un moment donné, on est... on est vidé de tout bord tout côté, là.

690

Mais, c'est comme monsieur Proulx disait, là. Nous autres, on veut que ça soit des producteurs indépendants sur notre territoire puis qu'ils aient accès aux assurances puis à l'aide de l'État, là, comme tout autre producteur, là.

LA PRÉSIDENTE :

695

Vous proposez à la Commission, là, trois (3) modèles dans votre mémoire, et c'est le deuxième, là, qui m'intéresse particulièrement, où vous proposez, dans le fond, une formule intégration... intégrateur intégrée, mais à la différence que les porcelets seraient de la propriété de l'intégré.

700

Est-ce que c'est un modèle qui existe déjà, à votre connaissance, ou si c'est un modèle que vous souhaiteriez qui soit mis de l'avant?

M. GRATIEN LAVOIE :

705

On a déjà des producteurs dans le Bas-Saint-Laurent qui achètent des porcelets puis qui finissent les porcelets, qui achètent les porcelets d'une grosse maternité. Parce qu'on sait qu'une grosse maternité comme les coops ou les meuneries, ils ont les soins de vétérinaires, ils ont des vétérinaires disponibles à eux autres, puis ils ont la technologie, puis ils ont la génétique, ça fait que ça fait des porcelets de qualité.

710

Il y a des producteurs qui achètent ces porcelets-là, puis qui les finissent, puis qui les mettent sur le marché. Mais ce qu'on veut dire par notre question, nous autres, là...

715

LA PRÉSIDENTE :

Oui?

M. GRATIEN LAVOIE :

720

... que l'intégration, c'est le propriétaire des porcelets, c'est parce que quand, à un moment donné que le prix du marché «droppe», là, le producteur, ça va être un vrai producteur, il va être touché par le fait de ça. Puis, mais que la moulée monte, il va être touché comme le producteur indépendant. C'est ça qu'on veut dire.

725

Tu sais, ce n'est pas comme un intégrateur qui reçoit, mettons, je ne sais pas, quinze, vingt piastres (15-20 \$) par porc, puis il n'a pas... quand même que le prix monte, quand même que l'assurance stabilisation paie pas, quand même que le prix des moulées monte, il n'est pas touché par ça. On veut que ce soit des vrais producteurs qui soient dans notre région, puis des producteurs de notre région.

730

LA PRÉSIDENTE :

En d'autres termes, vous voulez que ces producteurs-là soient... disons, aient le même impact...

735

M. GRATIEN LAVOIE :

Oui.

740

LA PRÉSIDENTE :

... vivent le même impact...

745

M. GRATIEN LAVOIE :

Aient le même impact que les producteurs indépendants.

LA PRÉSIDENTE :

750

O.K.

M. GRATIEN LAVOIE :

755

C'est ça qu'on veut. Un lien direct sur le marché.

LA PRÉSIDENTE :

760

D'accord. Mais, je comprends bien qu'il y a quand même un intégrateur puis un intégré dans ce modèle-là?

M. GRATIEN LAVOIE :

Oui.

765

LA PRÉSIDENTE :

O.K. L'intégrateur, il est comme propriétaire...

770

M. GRATIEN LAVOIE :

Il peut être propriétaire de la maternité parce qu'on dit que les maternités, une grosse maternité, c'est parce que, comme je vous disais tantôt...

775

LA PRÉSIDENTE :

Hum hum?

780

M. GRATIEN LAVOIE :

... les soins vétérinaires puis la technologie, les nouvelles technologies puis tout le «kit», on sait qu'une maternité, si tu veux avoir un bon porc de qualité, le départ, c'est la maternité. Puis, c'est là qu'il y a le plus d'investissement, puis c'est là qu'il y a le plus de... qu'il y a plus de soins parce que là, tu es avec des bébés puis tu pars la production, là. Si tu veux avoir un animal à l'autre bout qui arrive à bon terme, il faut que le départ soit bien donné.

785

Il y a plus de chances avec une maternité, une grosse maternité qui fait des sujets... il y a probablement plus de chances que ça fait des sujets de bonne qualité. Et on a déjà des producteurs, ici dans notre région, qui ont le modèle... qui ont l'autre modèle qu'on disait, là, deux cent cinquante (250) truies.

790

On a déjà des producteurs qui sont naisseurs-finisseurs puis qui tirent leurs épingles du jeu puis que ça va très bien leurs affaires. Ça fait que les deux (2) peuvent être bons. Mais au point de vue intégration, si on veut s'en aller vers l'intégration, on pense que ce serait une façon de faire pour que le producteur soit vraiment conscient des problèmes qu'on a, puis qu'il vive la même chose que nous autres on vit.

795

LA PRÉSIDENTE :

Mais, qu'est-ce qui empêche que ça se fasse déjà? Pourquoi ça ne s'est pas fait?

800

M. GRATIEN LAVOIE :

C'est parce que la...

805

LA PRÉSIDENTE :

Expliquez-moi ça, là.

810 **M. GRATIEN LAVOIE :**

Pourquoi que ça ne se fait pas déjà? C'est parce que c'est au point de vue monétaire, puis c'est des personnes -- comme qu'on dit dans le chose -- des personnes qui ne veulent pas avoir de risques au point de vue de revenus. On sait que, quand tu es producteur de porcs indépendant puis que tu fais... mettons que tu es naisseur-finiisseur puis que tu envoies tes cochons à l'abattoir, si le prix «droppe», tu es touché directement.

815 Ça fait que le producteur qui fait des cochons sous intégration... un intégré, mettons qu'il reçoit vingt piastres (20 \$) par porc, il ne se casse pas la tête, là. Si sa porcherie est pleine, il va avoir son vingt piastres (20 \$) par porc puis, tu sais, c'est une... c'est pour ça qu'on dit, qu'au lieu d'une stabilité des prix, c'est une stabilité du revenu.

820 Il sait que s'il a mille (1 000) porcs dans sa bâtisse, s'il a vingt piastres (20 \$) par porc, il va avoir vingt mille piastres (20 000 \$) à la fin de l'année. C'est moins dur de faire un budget, il va savoir... il va compter ses coûts, puis ça lui coûte tant, puis il dit : «Je suis capable d'arriver à vingt piastres (20 \$) par porc, j'en fais».

825 Tandis que le producteur indépendant, ce n'est pas ça. Le producteur indépendant, lui, il a l'aléa des marchés, puis il a les périodes de congés, puis ainsi de suite. Il faut tout qu'il vive ça, lui, là.

LA PRÉSIDENTE :

830 Par contre, je comprends que vous n'êtes pas contre non plus l'intégration, parce que vous avez un troisième modèle...

M. GRATIEN LAVOIE :

On n'est pas...

840

LA PRÉSIDENTE :

... que vous proposez, mais surtout pour la relève. C'est ça que je comprends?

845 **M. GRATIEN LAVOIE :**

On n'est pas contre l'intégration parce que... pour l'avoir fait moi-même, avoir fait des réunions dans les années où est-ce qu'il y avait juste dix-huit mille (18 000) porcs dans le Bas-Saint-Laurent, pour favoriser le développement de la production porcine, les producteurs -- parce que le MAPAQ, le ministère de l'Agriculture, n'a pas fait sa «job» -- ils n'ont pas été capables d'emprunter, puis ces producteurs-là n'ont pas été capables de partir indépendants.

850

855 Ça fait que le développement s'est fait par l'intégration parce que c'est là qu'était l'argent. C'est pour ça. Sans ça, probablement qu'il y aurait des producteurs qui se seraient développés autant que dans d'autres régions. Mais quand tu arrives auprès d'un financier, il compte ton affaire, il dit : «Comment ça coûte pour transporter tes cochons?» -- «Ça coûte six piastres et demie (6,50 \$).» -- «Ah, mais j'ai une péréquation de transport mais à trois piastres soixante-quinze (3,75 \$) que c'est moi-même qui le paie de ma poche».

860 La moulée, ça coûte trente, trente-cinq piastres (30-35 \$) la tonne pour le transport, bien, il dit : «Mettons, quatre (4) cochons à la tonne, il compte ça, ça fait qu'il dit, ce n'est pas rentable, il dit, faire des cochons dans le Bas-Saint-Laurent, il dit, il n'y a pas de rentabilité là», ça fait que tu n'as pas d'argent, ils ne te prêtent pas d'argent. C'est pour ça que la production s'est développée sous intégration plus que sous l'indépendance.

865 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Dumais?

870 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

875 Vous avez fait référence tout à l'heure aux questions de soins vétérinaires dans les maternités, de sécurité au niveau de la santé et, dans votre mémoire, encore là, vous dites... l'échelle de production que vous proposez, une production de type familial, vous dites : «Ce type de production offre des avantages au chapitre du contrôle sanitaire et de la génétique».

880 Je ne sais pas si vous pourriez commenter un petit peu cet élément-là. C'est à la page 4 de votre mémoire. Alors, quelle relation voyez-vous entre la taille et la situation sanitaire des troupeaux?

M. GRATIEN LAVOIE :

885 Bien, c'est parce qu'on aurait pu mettre une taille plus petite, mais pour que ce soit... qu'il y ait un bon contrôle puis le vétérinaire, tout le «kit», deux cent cinquante (250) truies nous semblait, d'après mes producteurs, que c'était... puis on a déjà des producteurs qui ont des entreprises de cette taille-là, puis au point de vue sanitaire, tout le «kit», pour qu'ils soient, tu sais, en chambre, puis tout le «kit», là, il paraît que ça fonctionne bien.

890 Et le problème, dans notre région, c'est que des vétérinaires, là, il n'y en a pas à tous les coins de rue, là, surtout spécialisés en production porcine.

LA PRÉSIDENTE :

895 Mais, est-ce qu'on peut comprendre que, si c'était plus gros que ça, ça pourrait être problématique pour la biosécurité?

M. GRATIEN LAVOIE :

Non. Non.

900

LA PRÉSIDENTE :

Ce n'est pas ça que vous dites?

905

M. GRATIEN LAVOIE :

Ce n'est pas ça qu'on dit.

LA PRÉSIDENTE :

910

J'essaie de vous interpréter comme il faut, parce qu'il n'y a rien comme d'être quatre (4) autour d'une table puis d'interpréter différemment une chose!

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

915

Encore une fois, dans votre mémoire, vous proposez que, dans chaque municipalité, s'organise au moins une journée ou une soirée agricole par année pour discuter avec la population des enjeux de la réalité du monde agricole.

920

Est-ce que c'est une chose qui s'est déjà faite, que vous souhaitez qui se ferait dans le futur et, d'après vous, qui devrait... vous mentionnez ça, qui devrait prendre l'initiative, si c'était pour se réaliser, un genre d'activité comme celle-là?

M. GILLES PROULX :

925

Je vous répondrais que l'automne dernier, on a commencé à rencontrer les MRC dans le cadre de tout l'agroenvironnement, tout ce qui s'est passé au niveau de la Fédération, ce qui s'est passé au niveau de nos fermes qui ont fait le virage vert, autrement dit. Et on a été démontrer aux gens de nos municipalités tout ce qui avait été fait par les producteurs, les productrices agricoles, et ces gens-là ont resté renversés. Là, pour une fois, ils avaient l'heure juste. Ce n'est pas parce que c'est nous autres qui leur donnaient, là, mais ça ne fait rien, ils ont pris connaissance de tout ce que les producteurs avaient à faire aussi pour faire ce virage-là et respecter l'environnement et avoir une cohabitation harmonieuse avec les contribuables de leur municipalité.

935

Ça fait qu'à partir de ce moment-là, on a compris un bout, puis on a compris aussi qu'il nous en reste encore à faire, et c'est un petit peu pour ça qu'on arrive avec une suggestion comme ça, où est-ce qu'on souhaiterait, l'ensemble des intervenants agroalimentaires d'une MRC ou d'une région, peu importe, on l'organisera après si on décide de le faire, qu'on puisse avoir au moins une occasion, une fois par année, pour démontrer des bons coups qui se font au niveau de l'agriculture.

940

945 Puis, à date, on a commencé à le faire en petits groupes seulement qu'avec les élus municipaux, les maires en particulier, On n'a pas été encore... on n'a pas eu le temps d'aller vraiment à la base, mais on pense que des rencontres comme ça ne pourraient pas faire autrement qu'améliorer le climat parce que, au moins, on se comprendrait entre nous autres, là, tu sais, on irait dire les vraies choses, puis eux autres auraient quand même leurs commentaires de leurs contribuables. Moi, je pense qu'à ce moment-là, on ne pourrait pas... on ne perdrait pas notre temps à faire ça.

950 Et j'ai lu la semaine passée, il me semble, qu'à quelque part au Québec, on a commencé à le faire, là, si ma mémoire est bonne, il me semble que c'est dans l'Estrie qu'on a fait ces rencontres-là et les gens sont très satisfaits.

955 **LA PRÉSIDENTE :**

Moi, j'aimerais revenir sur votre assertion dans le mémoire à l'effet que vous pensez que le BAPE n'a pas à statuer sur les modes de gestion d'engrais à la ferme.

960 J'aimerais savoir d'abord pourquoi vous dites ça? Parce que, dans le fond, ça fait partie du mandat qui nous a été confié par le ministre.

965 Deuxièmement, je vous dirais que, hier soir, nous étions à Carleton et, là-bas, en Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine, ils ont une position assez ferme quant à la gestion des fumiers, ils recommandent pour leur région une gestion sur fumier solide. Tous les intervenants qu'on a vus, qu'ils soient de l'UPA, Fédération, Syndicat, de la Table de concertation, les citoyens, tout le monde sont de cet avis-là.

970 Alors, pourquoi vous nous dites ici, dans le Bas-Saint-Laurent, qu'on n'a pas à statuer là-dessus, le BAPE, et que ça relève du choix de l'agriculteur que de décider du mode de gestion des fumiers?

M. GILLES PROULX :

975 Moi, je pense que... pourquoi qu'on dit ça, moi, je pense qu'au moment où on se parle, on a quand même passablement d'outils et on est passablement assez bien encadré quant à la gestion des fumiers, que ce soit dans le porc ou autre. Bon. Ça nous prend des plans de fertilisation et on s'en va vers les bilans phosphore, qu'on devrait tous avoir d'ici le mois de juin deux mille trois (2003). Et à partir de ça, on va avoir les portraits réels, les rejets réels par entreprise avec les étendues de terre.

Moi, je pense qu'à partir de ça, les gens vont être en mesure de gérer leur engrais de ferme à partir des besoins de leurs sols et à partir des besoins de leurs cultures.

985 Je ne sais pas c'est quoi. En tout cas, j'espère que vous ne nous arriverez pas avec une charge supplémentaire de travail, là, parce qu'on en a déjà passablement à partir de ce

qu'on vit, avec cette réglementation-là qui nous arrive à chaque jour. Mais là-dessus, nous autres, on s'est dit : «Le jour où est-ce qu'on travaille avec les outils de gestion qu'on a, c'est quoi qu'on peut faire de plus?».

990

Parce que moi, j'ai... nous autres, on se dit, au niveau de l'UPA, au niveau des producteurs, la plus belle place pour rentabiliser les engrais de ferme, c'est de les mettre sur les sols. Puis, au moment où on se parle, on n'a pas de surplus dans le Bas-Saint-Laurent, on n'a pas de problèmes. Pourquoi qu'on n'utiliserait pas nos engrais de ferme d'une façon rationnelle, d'une façon intelligente plutôt que de faire venir des «vans» d'engrais chimique des Etats-Unis?

995

LA PRÉSIDENTE :

1000

Mais, vous êtes conscient que la problématique est différente d'une région à l'autre, que ça ne se pose pas de la même façon...

M. GILLES PROULX :

1005

Je vous dirais que... je vous dirais que la problématique...

LA PRÉSIDENTE :

... dans certains bassins versants, là?

1010

M. GILLES PROULX :

Oui. La problématique est différente d'une région à l'autre, dépendamment si tu as du porc ou si tu n'en as pas. Puis, si tu en veux ou si tu n'en veux pas.

1015

LA PRÉSIDENTE :

Oui, monsieur?

1020

M. GRATIEN LAVOIE :

Oui. Puis ici, c'est ça qu'on disait, dans une région où c'est qu'il n'y a pas de porcs, tu peux dire n'importe quoi, là, aussi, là, tu peux dire que... tu peux aller sur gestion solide, mais au point de vue des normes HACCEP, là, c'est pas mal plus difficile d'être HACCEP sur litière par rapport à la salmonelle puis ces affaires-là, c'est plus difficile de devenir HACCEP.

1025

Puis si on met tout le porc du Québec sur litière solide, les forêts vont n'en prendre un coup, hein! Des panneaux particules pour faire des meubles, là, probablement qu'il n'y en aura plus, parce que c'est avec le bran de scie qu'on fait ça puis de la ripe, ça fait que si on la met en dessous des animaux, là, mais qu'elle soit en fumier, probablement qu'on ne sera pas capable d'en faire des panneaux avec, là.

1030

LA PRÉSIDENTE :

1035 Il y en a qui nous ont dit que de la paille, ce serait bien aussi.

M. GRATIEN LAVOIE :

1040 De la paille, ça ... ça n'a pas été... moi, en tout cas, à date, là, ça fait vingt-cinq (25) ans que je suis en production porcine puis je n'ai pas vu encore d'élevage sur litière de paille, ça fait que... j'en ai vu sur le bran de scie puis sur ripe.

1045 Puis, en plus de ça, le système de traitement dans notre région, considérant qu'on veut... qu'on préconise un élevage des producteurs indépendants, le système de traitement, ça, il faut qu'il y ait des grosses quantités puis des gros volumes pour mettre un système de traitement, parce que c'est très très onéreux. C'est pour ça qu'on disait qu'on voulait continuer comme on était là.

Merci.

1050

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Dumais?

1055 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

1060 J'aurais envie, vu qu'il y a quelqu'un qui représente la relève parmi vous et que vous mentionnez que la production porcine est importante pour la relève, je ne sais pas si on pourrait vous entendre à titre de représentante de la relève, nous dire comment vous voyez ça, vous, le secteur porcin pour la relève dans la région du Bas-Saint-Laurent.

Est-ce que, actuellement, il y a des jeunes de la relève qui sont dans le secteur porcin? En voyez-vous dans le futur? Sous quelle forme?

1065 Alors, si vous pouviez nous dire quelques mots là-dessus?

Mme JULIE GAGNON :

Bien, bonjour, monsieur, madame.

1070

1075 Nous autres, l'Association de la relève du Bas-Saint-Laurent, nous croyons que la production porcine peut nous aider parce que c'est une diversification des revenus. On le sait, quand on parle d'une entreprise agricole, les coûts de production, il y en a beaucoup qui ne le font pas. Ça prend déjà quelque chose à côté pour pouvoir vivre plus qu'une famille. On sait qu'il y a souvent deux (2) frères sur une entreprise, deux (2) sœurs... un frère, une sœur, il y a des enfants qui poussent, ça fait que... que la ferme soit transférable, c'est un gros point.

1080 Pour l'aide au démarrage, pour un jeune qui se démarre, c'est très difficile, au point de vue l'accès à l'investissement. Ça coûte beaucoup de sous, on l'a dit tantôt, puis le jeune n'a pas le moyen financier de démarrer son entreprise à zéro.

Ça, c'est déjà un constat qu'on a fait au niveau provincialement de la relève.

1085 Ensuite, on sait que les terres sont dispendieuses, on sait que tous les coûts engendrés, c'est dispendieux. Nous autres, ce qu'on voit, c'est que la relève, c'est des personnes qui sont déjà sur des entreprises, mais qui veulent continuer en agriculture, rester en région.

1090 Nous autres, ce qu'on veut, c'est que nos jeunes restent par ici, qu'ils ne s'en aillent pas ailleurs. On le sait, les familles diminuent, les villages diminuent. Ça fait que si les jeunes restent en région, bien, ça fait des villages dynamiques, des régions dynamiques, puis on peut continuer plus loin encore pour nous autres.

1095 Puis, on le sait, le niveau de formation de la relève, c'est important. La formation, c'est important. Puis, on parlait des PAEF tantôt, on parlait de plein de choses qui sont disponibles, mais souvent c'est loin. Puis, on le sait, les services conseils, on a moins accès. Les vétérinaires, on le sait, il y a un gros manque, il en manque des vétérinaires en grande production des grands animaux.

1100 Ça fait que nous, l'Association de la relève, nous croyons que c'est une avenue possible pour nous. On en connaît quelques-uns, un peu dans tout le Québec. Je ne peux pas dire au Bas-Saint-Laurent, je n'ai pas les données. Peut-être que monsieur Proulx pourrait plus me répondre... plus répondre à ça, mais en tant que relève moi-même, je pense que, en entendant parler nos jeunes à notre assemblée générale au mois de janvier, les jeunes sont optimistes, 1105 mais ils ont besoin d'être valorisés aussi.

1110 Notre valorisation de la profession qu'on parlait tantôt, c'est important. Parce que les jeunes valorisés, bien, c'est des jeunes dynamiques qui vont vouloir continuer, ça fait qu'ils vont faire des familles puis que ces jeunes-là vont s'installer dans nos régions.

LA PRÉSIDENTE :

1115 Peut-être une dernière question -- je vous remercie, madame. Peut-être une dernière question : vous reconnaissez qu'il y a un problème d'odeur avec la production porcine, puis qu'il faut trouver des solutions pour régler ce problème d'odeur-là?

M. GRATIEN LAVOIE :

1120 On y travaille.

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

1125 **M. GRATIEN LAVOIE :**

À la Fédération provinciale, on y travaille, puis je pense qu'il va falloir mettre l'emphase encore plus là-dessus. On sait que le problème principal, c'est le problème des odeurs.

1130 **LA PRÉSIDENTE :**

Selon vous, là, c'est le problème des odeurs qui est le problème principal?

1135 **M. GRATIEN LAVOIE :**

Bien, en région aussi, c'est... s'il n'y avait pas d'odeur... ça fait vingt-cinq (25) ans que je suis en production porcine, moi, puis chez nous, m'a dire comme le gars, je n'ai jamais eu de plainte par rapport aux odeurs, puis... mais ce n'est pas des grosses productions.

1140 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, monsieur Proulx?

1145 **M. GILLES PROULX :**

Bon. Moi, je pense qu'on reconnaît qu'il y a un problème, mais en même temps, on reconnaît qu'il ne faut pas qu'on se ramasse avec un mémoire étiré. Parce que le jour où est-ce qu'on va sentir qu'il n'y aurait à peu près plus possibilité de reprendre dans cette production-là, toutes les recherches ou le travail qui se fait pour arriver à améliorer, que ce soit au niveau des odeurs, que ce soit au niveau des surplus dans les municipalités, toute la problématique qu'on connaît, il y a beaucoup de monde qui vont regarder ailleurs pour faire d'autre chose. Et ça, ça va être très négatif pas seulement pour la production porcine, mais pour toute l'agriculture en général au Québec.

1155 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1160 Donc, pour vous, ça presse qu'on règle ce problème des odeurs; c'est ce que vous dites?

M. GILLES PROULX :

1165 Bien, ça presse qu'on le règle. Ça fait longtemps qu'il y a des choses qui pressent sauf qu'il faut laisser le temps aux chercheurs de chercher puis de trouver. Mais, en même temps, il faut qu'ils aient les moyens aussi pour le faire.

1170 Mais, c'est comme que je vous dis, il ne faut pas... il ne faut pas que le monde, ils
1175 pensent que notre monde au Québec, nos chercheurs au Québec et nos gouvernements et nos
ministères pensent qu'à un moment donné, la production porcine, c'est une... à court terme, ça
va arrêter, là. Il ne faut pas laisser entrevoir ces possibilités-là, parce qu'il y a d'autre chose qui
va suivre, puis ça va être la recherche. Puis, si on veut trouver des moyens pour être capable
d'éliminer une partie ou tout éliminer les odeurs, bien, ça va prendre de la recherche. C'est sûr
que ce n'est pas les producteurs qui vont pouvoir faire ça chez eux. Ils en font déjà
passablement, là, mais il y a des choses qui les dépassent.

Ça fait que j'espère que, après le dépôt de votre Commission, Madame la Présidente,
on va pouvoir passer à d'autre chose.

1180 **LA PRÉSIDENTE :**

Madame et Messieurs, je vous remercie pour votre participation à cette consultation
publique.

1185 **M. GILLES PROULX :**

Merci beaucoup.

1190 **LA PRÉSIDENTE :**

Maintenant, j'inviterais la Ferme Digoire enregistrée et ses représentants, monsieur
Grégoire Lavoie et madame Diane Voyer.

Alors, Madame et Monsieur, bonsoir!

1195

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

Bonsoir!

1200 **Mme DIANE VOYER :**

Bonsoir!

1205 **LA PRÉSIDENTE :**

On vous écoute.

Mme DIANE VOYER :

1210

Nous, ce n'est pas long, parce qu'on vous avait fourni un vidéo.

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

1215

Mme DIANE VOYER :

Ça fait que notre intervention est dans le but de vous présenter une alternative aux méthodes conventionnelles.

1220

Depuis huit (8) ans, j'expérimente un élevage de porc sur compost. Ma méthode est unique, comme vous pouvez voir en visionnant le documentaire qui accompagne ce mémoire.

Une partie de la porcherie est à deux (2) niveaux de plancher, le sous-sol servant à recevoir les déjections animales dans une sciure de bois et le tout est travaillé à l'aide d'un rotoculteur. Le plancher du haut permet de faire l'élevage de façon conventionnelle sans odeur ni risque de pollution.

1225

Cette façon de faire est acceptée de toute la population. Pour que ce procédé soit plus populaire auprès des éleveurs, il faudrait le rendre encore moins laborieux et, pour ce faire, j'ai d'autres idées, mais pour aller plus loin dans cette direction, d'autres expériences doivent être faites, ce qui est toujours très coûteux. Mais avec une subvention qui permettrait ces expériences, on pourrait voir, dans un avenir très proche, la construction de porcheries propres, sans odeur, sans pollution et acceptées de tous.

1230

1235

LA PRÉSIDENTE :

Alors merci, Madame.

1240

Effectivement, on a eu l'occasion de visionner un petit vidéo, là, d'une dizaine de minutes sur votre ferme, qui nous présente un peu votre ferme et votre procédé. Mais peut-être pour le bénéfice des gens ici, là, dans la salle, ce serait peut-être bien que vous nous... peut-être, résumiez rapidement, là, comment effectivement vous procédez, comment est bâti et conçu votre bâtiment?

1245

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

C'est une bâtisse qui est à deux (2) niveaux de plancher et, au sous-sol, c'est tout simplement le compost... le bran de scie qui est travaillé à toutes les... deux (2) fois par semaine, environ. Puis à l'étage du haut, bien, c'est un élevage comme tous les élevages... les porcs sont dans des... ils peuvent être dans des cages ou dans des parcs, selon ce que c'est qu'on... si c'est de l'engraissement ou de la maternité, là.

1250

Puis de cette façon, bien, nous autres, on travaille le sous-sol, là, le compost à l'aide d'un rotoculteur. Si ce serait travaillé complètement automatique, on pourrait garder beaucoup plus de bêtes puis il n'y aurait pas de pollution qui se ferait.

1255

LA PRÉSIDENTE :

1260 Mais, si j'ai bien compris, c'est que vos truies sont sur des planchers lattés...

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

1265 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

... puis les déjections tombent au sous-sol?

1270 **M. GRÉGOIRE LAVOIE :**

Ça tombe au sous-sol. Oui, c'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

1275 Tandis que les porcs qui sont à l'engraissement, eux, sont dans des...

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

1280 Ils sont au même niveau de plancher, sur le compost direct.

LA PRÉSIDENTE :

1285 Sur le compost. C'est ça.

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

1290 Oui. L'inconvénient, c'est pour travailler le compost. Quand un parc se vide, on travaille notre compost puis on recommence, on remet des animaux là-dedans.

LA PRÉSIDENTE :

O.K. D'où ça vous est venu, cette idée-là, de...

1295 **M. GRÉGOIRE LAVOIE :**

En me réveillant le matin, là!

LA PRÉSIDENTE :

1300 Mais encore?

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

1305 Non. Disons que j'ai pensé à ça à un moment donné... bien, ça a venu tranquillement, là, à un moment donné, tu penses à une méthode puis là, tu l'améliores un petit peu d'une journée à l'autre puis, à un moment donné, bien, après un an et demi, deux (1½-2) ans à peu près qu'on faisait des plans, bien, à un moment donné, ce que c'est qui en est sorti, c'est ce plan-là qui était le plus fonctionnel.

1310

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que vous aviez déjà eu une autre porcherie?

1315

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

Oui, sur le fumier liquide.

LA PRÉSIDENTE :

1320

Fumier liquide.

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

1325

Bien, disons que moi, sur le fumier liquide, bien, c'est parce que ça me donnait mal à la tête, la senteur forte, j'étais... je n'aimais pas ça. Puis, de cette façon, bien, ça fonctionne bien puis il n'y a pas d'odeur, en tout cas, les voisins ne s'en plaignent pas.

LA PRÉSIDENTE :

1330

Monsieur Dumais?

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1335

Est-ce que vous avez converti vos installations sur fumier liquide à une installation comme celle que vous avez ou vous avez délaissé complètement votre autre installation pour...

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

1340

C'est une...

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

... partir celle-là?

1345

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

C'est une porcherie complètement neuve. Elle est faite pour ce type d'élevage.

1350 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

1355 Beaucoup de gens nous parlent qu'ils sont partisans de la production sur litière, de convertir des bâtiments de fumier liquide... de lisier à des bâtiments sur litière. Mais, beaucoup d'experts disaient que ce n'est pas vraiment possible techniquement, il faut recommencer à neuf.

Alors, est-ce que vous corroborez un peu cette idée que, convertir, ce n'est pas possible, il faut recommencer à zéro?

1360 **M. GRÉGOIRE LAVOIE :**

1365 Oui, c'est vrai, il faut recommencer à zéro, parce que si tu veux faire un sous-sol dans une porcherie, il faut que tu démolisses tout ton plancher puis tu recommences. Ce ne serait pas rentable de transformer.

LA PRÉSIDENTE :

Ça vous prend combien d'unités de travail pour opérer une porcherie comme ça?

1370 **M. GRÉGOIRE LAVOIE :**

1375 On est deux (2)... deux (2) travailleurs pour faire... pour cent cinquante (150) truies naisseur-finisserieur. On fait nos moulées puis on fait l'insémination artificielle à partir de nos propres verrats qu'on prélève puis qu'on... on prépare nos semences.

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

1380 **M. GRÉGOIRE LAVOIE :**

Puis, ce serait possible de remettre au moins cent (100) truies en production, en autant qu'on mécaniserait, là, le travail pour le compost.

1385 **LA PRÉSIDENTE :**

Et, est-ce que vous avez de la difficulté à vous procurer de la litière? Vous, c'est seulement de la sciure de bois, votre litière?

1390 **M. GRÉGOIRE LAVOIE :**

1395 Oui. C'est de la sciure de bois. Ce serait possible de mettre un peu de paille à travers, mais on ne peut pas y aller seulement que sur la paille. On peut y aller à peu près à vingt-cinq pour cent (25 %) de paille, puis le reste en bran de scie. C'est un bran de scie de feuillus pour le compostage, là.

LA PRÉSIDENTE :

1400 Puis vous n'avez pas de difficulté à vous en procurer?

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

Non. Disons qu'il y a un petit moulin à deux (2) minutes de la porcherie, juste à côté.

1405 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous en consommez combien de tonnes par année?

1410 **M. GRÉGOIRE LAVOIE :**

Disons, si on compte ça par dix (10) roues, là, vous savez, un dix (10) roues d'à peu près dix-huit (18) mètres, bon, on prend cent (100) dix (10) roues par année.

LA PRÉSIDENTE :

1415 O.K.

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

1420 Puis, sur les cent (100) dix (10) roues... on prend cent (100) dix (10) roues de bran de scie, puis tout le fumier liquide qui est mêlé là-dedans, là, on en ressort environ quatre-vingts (80) voyages, soixante-quinze (75) à quatre-vingts (80) voyages de compost par année.

LA PRÉSIDENTE :

1425 O.K.

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

1430 Ça diminue, là, ça rapetisse.

LA PRÉSIDENTE :

C'est bien. Puis, si c'était à refaire...

1435 **M. GRÉGOIRE LAVOIE :**

Il y a des...

1440 **LA PRÉSIDENTE :**

... est-ce que vous le referiez?

1445 **M. GRÉGOIRE LAVOIE :**

... petits changements qui seraient faits parce qu'on a plus d'expérience, il y a des améliorations qui seraient apportées, mais j'irais dans la même direction.

1450 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Dumais?

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1455 Est-ce que vous avez pu – on reviendra un peu au bilan – mais, est-ce que vous avez pu faire un coût de production sous cette forme-là, comparativement à un coût de production sur lisier?

1460 Disons, par porc produit, d'après vous, ça coûte le même prix... le coût revient au même, plus élevé? Et, si plus élevé, de combien, si vous avez fait ce calcul-là?

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

1465 Pour le coût, ce serait le même coût. C'est les heures de travail qu'on met de plus. Si on avait à se payer, là, on a plus de... on travaille plus fort que si on ferait juste de la surveillance, là, puis le travail ordinaire d'une porcherie, là.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1470 Si je vous demandais de nous évaluer rapidement, là, pour un établissement comme le vôtre, le surcroît de temps de travail, est-ce que vous pourriez dire que ça équivaut à une unité de travail/personne, une demi-unité de travail/personne?

1475 Là, je vous tords les bras un peu, là! Si vous n'êtes pas capable...

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

Là, disons que ça nous...

1480 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

... on ne vous en tiendra pas rigueur, mais...

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

1485

Ça nous donne à peu près une quinzaine d'heures d'ouvrage de plus par semaine, à travailler de cette façon-là.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1490

De cette façon-là.

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

1495

Oui.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1500

Et vous avez un bâtiment qui attire l'attention en ce sens que, premièrement, ce n'est pas fréquent d'avoir des bâtiments à deux (2) étages dans la production porcine, mais vous avez, en plus, une partie du bâtiment qui est à deux (2) étages puis l'autre partie qui est sur un seul étage.

1505

Alors, c'est les truies et les porcelets qui sont sur caillebotis avec le sous-sol, et l'engraissement, lui, ou le compost est fait sur le même plancher. Alors, pourquoi c'est comme ça? Ça n'aurait pas été possible de faire le même modèle pour tout le bâtiment? Et, si vous aviez à reconstruire, comment vous reconstruiriez, à la lumière de l'expérience que vous avez maintenant?

1510

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

Disons, c'est parce qu'on voulait faire l'expérience des deux (2)...

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1515

O.K.

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

1520

... des deux (2) catégories, là, deux (2)... deux (2) genres de...

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1525

Deux (2) façons?

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

1530 ... deux (2) façons de procéder. Puis, il y a des inconvénients dans une façon... disons, à deux (2) planchers, il y a certains inconvénients qu'on n'a pas de l'autre façon, mais il y a moyen de régler ces inconvénients, puis c'est plus avantageux de le faire tout au complet sur deux (2) étages.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1535 Sur deux (2) étages?

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

1540 Oui.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1545 C'est quoi les inconvénients que vous y voyez? Sur deux (2) étages, c'est quoi les avantages que vous voyez par rapport à sur un seul étage?

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

1550 Disons que c'est à peu près... c'est les mouches. S'il y a deux (2) étages, il faut travailler le compost plus régulièrement, parce qu'il va y avoir des mouches dans le sous-sol.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Hum hum?

1555 **M. GRÉGOIRE LAVOIE :**

C'est ça le gros inconvénient.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1560 L'inconvénient. Et l'avantage?

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

1565 Si on passe, disons, le rotoculteur deux (2) fois par semaine, on n'aura pas le problème... ce problème-là. Mais, si tu retardes quatre, cinq (4-5) jours, les mouches arrivent.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1570 Hum hum?

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

1575 Puis l'avantage, bien, c'est que, quand que c'est sur seulement qu'un étage, des mouches, il n'y en a pas, pratiquement pas.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1580 O.K. Et le désavantage d'être sur un seul étage et l'avantage d'être sur deux (2) étages?

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

1585 Le désavantage d'être sur un seul étage, bien, c'est plus difficile de travailler notre compost parce que les animaux sont déjà en place. C'est là que... les difficultés. Puis, tandis que deux (2) étages, bien, on est obligé de travailler le compost pareil, mais on n'a pas de barrière à ouvrir puis à fermer, on s'en va en dessous puis on travaille tout ça, c'est facile.

1590 Mais, comme je disais, ce serait beaucoup plus facile si ce serait complètement automatique, qu'on n'aurait pas à se promener avec un petit rotoculteur, avec un petit skid loader ce serait beaucoup plus facile. On ferait notre ouvrage puis ça se passerait tout seul, là, ce serait beaucoup mieux. Mais c'est possible de le faire.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1595 Et si vous aviez à vous rebâtir une porcherie en partant de rien, vous iriez encore une fois dans cette formule-là?

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

1600 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1605 Mais pour l'ensemble...

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1610 Du bâtiment.

LA PRÉSIDENTE :

... du bâtiment?

1615 **M. GRÉGOIRE LAVOIE :**

Oui. Tout sur deux (2) étages.

LA PRÉSIDENTE :

1620

O.K. Bien, on vous remercie beaucoup, Monsieur et Madame...

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

1625

De rien.

LA PRÉSIDENTE :

... d'avoir participé à cette consultation publique.

1630

M. GRÉGOIRE LAVOIE :

Merci. Bonsoir!

1635

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

Alors, nous allons prendre une pause de quinze (15) minutes et, après quoi, nous reviendrons avec le Comité coup de cochon de Saint-Valérien.

1640

(SUSPENSION ET REPRISE DE LA SÉANCE)

LA PRÉSIDENTE :

1645

Alors, nous accueillons le Comité coup de cochon de Saint-Valérien. Alors, je vais vous demander de vous présenter. Monsieur?

M. RICHARD BERGERON :

1650

Richard Bergeron, Saint-Valérien.

M. JULIEN CÔTÉ :

1655

Julien Côté, de Saint-Valérien.

Mme MARIELLE BEAUPRÉ :

Marielle Beaupré.

1660

M. RICHARD FAVREAU :

Richard Favreau.

1665 **Mme MONIQUE MICHAUD :**

Monique Michaud.

LA PRÉSIDENTE :

1670

Alors, Mesdames et Messieurs, bonsoir. Nous vous écoutons.

M. JULIEN CÔTÉ :

1675

Donc, Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire.

1680 Bon. Ce n'est pas de gaieté de cœur que je me retrouve ici aujourd'hui devant cette commission. Bon. Amateur de plein air et de camping depuis très longtemps, j'ai rapidement découvert qu'il nous fallait parfois éviter certaines régions du Québec fort belles, mais parfois combien dénaturées et malodorantes. Entre autres, là, je pense à des régions qui avoisinent les rivières Chaudière ou Yamaska, où parfois, je me suis retrouvé, là, mais pas pour tellement longtemps, malheureusement.

1685 L'une de mes sœurs, d'ailleurs, qui habitait dans la campagne, dans le coin de Saint-Liboire, s'est résignée à quitter cet endroit, n'en pouvant plus, là, de vivre barricadée dans sa maison en plein été, les vitres et portes closes. Elle occupe maintenant un coin de terre dans notre région ici, à Mont-Label. Elle s'y plaît beaucoup présentement, mais pour combien de temps?

1690 En quatre-vingt-seize (96), retraité depuis quelques années, j'apprends sur le tard qu'une maternité porcine soi-disant à arôme de lilas et à la fine pointe de la technologie s'installe dans notre municipalité. Bon. Ma réaction fut instantanée, connaissant déjà un peu, là, d'autres endroits : «Ah non, pas ces choses-là chez nous!».

1695 Tout, par la suite, s'est précipité. Bon. Trois (3) parcs d'engraissement se sont ajoutés sur notre territoire sans tenir compte des établissements chez nos voisins. Bon. Rien ne semble freiner l'appétit de cet envahisseur, pour nous.

1700 À l'été deux mille un (2001), lors d'une assemblée publique d'information plutôt houleuse, concernant un autre projet, plusieurs personnes décident de s'impliquer dans la formation du comité que vous avez ici devant vous, ce soir, le Comité coup de cochon. Bon.

Réunis par l'adversité, bon, quelques membres du comité ici présents souhaitent vous présenter quelques éléments du mémoire.

1705

M. RICHARD FAVREAU :

1710 Nous voulons spécifier devant la Commission que nous sommes tous des porte-parole
de nos pairs, alors vous avez remarqué dans le mémoire qu'il y avait plusieurs textes encadrés
qui se trouvent, en fin de compte, être des témoignages provenant de personnes qui peuvent
parfois avoir de la difficulté à s'exprimer. Alors, tous les témoignages que vous allez entendre
ne sont pas nécessairement ceux des personnes qui parlent.

1715 Je vous remercie.

M. RICHARD BERGERON :

1720 C'est ainsi qu'à Saint-Valérien-de-Rimouski, comme certainement partout ailleurs au
Québec, on a appris, par exemple, que la ressource en poissons dans le fleuve et le golfe
Saint-Laurent diminuait de façon dramatique, que les pêcheurs perdaient leur moyen de
subsistance mais que les ministères, les experts et les compagnies directement concernés par
cette ressource se faisaient rassurants.

1725 On connaît la suite!

On a appris aussi que la ressource forestière est à la fois surexploitée et gaspillée, que
les travailleurs forestiers n'ont pas de garantie d'emploi à long terme mais que les ministères,
les experts, les compagnies directement concernés par cette ressource se font rassurants.

1730 On va connaître la suite!

1735 On a appris aussi que la ressource agricole et d'élevage subit d'énormes pressions pour
le passage d'une agriculture dite traditionnelle vers une exploitation dite moderne, intensive et à
haut rendement, destinée à la conquête des marchés mondiaux, passant ainsi à l'ère du méga
et de l'agri-business mais les ministères, les experts, les unions, les fédérations et les
compagnies concernés par cette ressource se font rassurants.

On a peur pour la suite!

1740 **M. JULIEN CÔTÉ :**

1745 Bon. Dans les jours et les semaines qui ont suivi, nous avons multiplié les interventions
auprès d'individus et d'organismes -- je ne les nommerai pas puisqu'on a les tous contactés --
toute information nous semblait parfois filtrée et s'obtenait au compte-gouttes. Parfois, on nous
renvoyait à la Commission d'accès à l'information. C'était peine perdue. Inexorablement, tous
les certificats et permis s'obtiennent souvent à notre insu. Pour nous, c'était parfois une
véritable partie de cache-cache. Bon.

1750 Ce projet très controversé se concrétise finalement au printemps deux mille deux (2002),
dans la confusion et la consternation. Bon. Nous avons le sentiment profond d'avoir été floués
et victimes, là, d'une vaste conspiration. Pour nous, la réalisation de ce projet, non accepté

socialement et insoutenable techniquement, démontre clairement l'impuissance des citoyens puis des citoyennes à se protéger. Bon.

1755 Très majoritairement, pourtant, la population de Saint-Valérien s'était montrée en désaccord avec ledit projet en rejetant sa gestion liquide.

M. RICHARD FAVREAU :

1760 Les citoyens ont vraiment été heureux d'obtenir le concept municipalité en surplus. On allait enfin avoir la paix. On n'aurait plus quelque projet de porcherie suspendu au-dessus de nos têtes.

1765 Quatre (4) porcheries dont une maternité pour huit cents (800) habitants. Les citoyens et citoyennes de Saint-Valérien estiment avoir fait leur part. La dernière porcherie était vraiment de trop. C'était la goutte qui a fait déborder la fosse!

1770 Mais voilà qu'avec le RÉA, on perd le statut de municipalité en surplus dans deux (2) ans. Avec la gestion par ferme, tout indique que tout cela va repartir de plus belle.

Il y a eu deux (2) pétitions puis une élection, qui ont confirmé. Les citoyens et citoyennes de Saint-Valérien en avaient vraiment assez. On ne veut plus de porcherie sous gestion liquide sur notre territoire. Le message est très clair et ne peut pas être plus clair. Va-t-on enfin le comprendre, va-t-on enfin nous entendre?

1775

M. JULIEN CÔTÉ :

1780 Déjà déclarée zone d'activité limitée, notre municipalité est encore menacée avec la nouvelle réglementation du RÉA selon son concept ferme par ferme. Bon. Pour nous, là, le ministère de l'Environnement doit énoncer publiquement combien d'établissements et de places porcs ce nouveau RÉA pourrait permettre à Saint-Valérien.

1785 Nous demandons à la Commission d'évaluer les impacts d'un tel développement en tenant compte des effets observables des entreprises actuelles sur l'environnement naturel et social.

1790 Qu'advient-il de la qualité de notre eau de conservation à ce rythme et de celle également de d'autres utilisateurs? Bon, comme exemple, là, on pourrait prendre les pisciculteurs.

Mme MARIELLE BEAUPRÉ :

1795 Mon mari et moi possédons une pisciculture dans le 4^e Rang Ouest de Saint-Valérien, qui est ouverte au public durant toute l'année. Nous croyons que la construction de porcheries et l'épandage de purin de porc va nuire à la pisciculture en polluant l'eau et l'air.

L'entreprise que nous possédons a une grande valeur à nos yeux et à ceux de nos clients. Nous ne tenons pas à fermer notre pisciculture ainsi que de perdre de nombreux clients pour des porcheries qui s'installeront dans notre municipalité.

1800

Alors, s'il vous plaît, aidez-nous à ne rien perdre car tout ce que mon mari et moi possédons, nous l'avons investi dans notre petite entreprise.

M. RICHARD BERGERON :

1805

L'air que nous respirons, qu'en sera-t-il, si le nombre de porcheries double, comme semblent le désirer présentement les promoteurs et les intégrateurs? Au lieu de contempler le paysage, allons-nous plutôt courir fermer toutes les fenêtres, rentrer le linge et essayer de penser à autre chose?

1810

Mme MONIQUE MICHAUD :

Je suis native de Saint-Valérien. Mon conjoint et moi avons, pendant quelques années, vécu à Montréal. Un de nos buts communs a toujours été de s'établir dans un endroit paisible, là où on le privilégie l'environnement et d'y fonder une famille. Nous avons choisi d'établir notre nid familial à Saint-Valérien. Nous sommes de retour au bercail depuis quatorze (14) ans et avons cinq (5) jeunes enfants.

1815

Je peux dire que jusqu'à l'été dernier, nous étions vraiment heureux, mais notre rêve a fortement été ébranlé avec l'établissement d'une mégaporcherie à quelques mètres de chez nous.

1820

Madame, Monsieur, aurez-vous un peu de compassion pour notre famille si je vous dis que l'été, je dois restreindre à mes enfants les activités extérieures tellement ça sent le porc? Qu'à trente (30) degrés, l'été dernier, nous avons dû nous cloîtrer dans notre maison et regarder par la fenêtre notre piscine extérieure, tellement les odeurs étaient fortes?

1825

Lorsque je considère l'environnement que j'impose à mes enfants, avez-vous une idée des regrets vis-à-vis notre choix de nous établir en campagne?

1830

Devant notre impuissance face au développement des mégaporcheries, il me faut attendre et espérer qu'avec les années, les scandales concernant les mégaporcheries viennent faire rougir leurs promoteurs et les gouvernements et, bien pire, que l'industrie du porc s'effondre.

1835

Bien pire encore, alors que je souhaite transmettre à mes enfants le respect vis-à-vis de la démocratie, une valeur que l'on m'a transmise, je me surprends moi-même à ne plus y croire du tout.

1840

M. JULIEN CÔTÉ :

1845 Bon. Et, que va-t-il advenir de l'évaluation de nos propriétés et maisons? Ça va s'arrêter quand la dégradation de nos campagnes transformées de plus en plus en dépotoir à purin? Est-ce que c'est cela le droit de produire consacré par nos lois 23 et 184 qui, d'après nous, là, crée une catégorie de citoyens, là, au-dessus de la loi.

M. RICHARD BERGERON :

1850 Nous travaillons depuis mille neuf cent quatre-vingt-seize (1996) à développer notre entreprise de production maraîchère biologique. Nous desservons maintenant les meilleures cuisines des restaurants de fine gastronomie de notre région.

1855 Notre certification biologique exige une haute qualité d'eau pour nos cultures et œlle que nous utilisons pour le lavage des légumes. Elle doit rencontrer les critères de l'eau potable. Qui utilisera nos fleurs comestibles lorsqu'elles sentiront le lisier? Le touriste désire-t-il à ce point s'imprégner de la réalité du terroir?

1860 Nous avons choisi Saint-Valérien car nous croyions que les porcheries construites en quatre-vingt-seize (96) et quatre-vingt-dix-sept (97) avaient déjà saturé le territoire. Nous avons tort. La porcherie est arrivée par surprise six (6) ans après nous. Un, deux (2) emplois, peut-être, des impacts négatifs à la tonne, et ils ont tous les droits. Nous forceront-ils à partir et à abandonner la culture? Merci.

1865 On ne peut que se battre avec toute l'énergie de notre désespoir. C'est vrai que nous autres, on ne fait que des légumes, ce n'est pas une vraie ferme avec des animaux, une fosse et puis tout.

M. JULIEN CÔTÉ :

1870 À qui profite le développement porcin et qui en paie le gros prix?

Mme MARIELLE BEAUPRÉ :

1875 Notre vie familiale et interpersonnelle a changé. Nous ne nous parlons plus. C'est la guerre. C'est le pour ou le contre.

1880 Dans mon village, je recevais les confidences de deux (2) familles désunies, brisées par l'arrivée de ces mégaporcheries. Maintenant, je vis moi-même ce drame. La maison centenaire où je vis, la maison de mes ancêtres reconnue comme un véritable patrimoine dans mon village est maintenant dans l'entourage de la ferme Beaulieu en plein sous les vents dominants. L'été prochain, l'épandage se fera juste sous mes yeux.

1885 Je suis allée à la petite école avec les frères et sœurs Beaulieu, mais on se regarde plus. Les sourires se sont transformés en rictus. On s'évite. De gros mots ont été échangés créant un fossé profond. Mon implication dans ce dossier environnemental et de santé publique a mis fin au temps où, avec joie, j'allais à chaque printemps échanger des fleurs vivaces avec la vieille maman.

Quel embarras! Quelle désolation!

1890 Deux (2) camps se sont dressés partout dans le village et rien n'est plus pareil. Je raconte mon expérience personnelle, mais d'autres ont vécu encore pire. Mon voisin a été menacé, des menaces véritables avec le poing brandi. Des tracteurs qui reculent vite et barrent la voie publique. Le rodéo des tracteurs avec leur pic à foin menaçant devant, sans triangle orange de sécurité. Quand on fait mine de foncer sur vous avec la voiture, quand on
1895 vous suit de si près qu'on espère vous aveugler avec les phares la nuit, quand on vient à deux heures (02 h 00) du matin harceler votre sommeil de bruits de moteur, comment pouvez-vous imaginer que la vie soit normale? Comment croire que notre santé n'en soit pas affectée?

1900 Mon bon ami, lui, vit directement sous le vent de la porcherie établie au minimum de la distance séparatrice. On dit qu'il y a une vieille chicane de famille là-dessous. Mais, le jour de sa retraite bien méritée, préparée de tous les temps libres de sa vie active, une porcherie directement dans la face! Et sa femme, asthmatique elle aussi, prise pour fermer les fenêtres et visiter plutôt que recevoir!

1905 Ce n'est pas parce que des situations semblables se sont multipliées, que des cas de ce genre sont si nombreux qu'il faut les banaliser. Difficilement comptabilisables? Oui, peut-être, mais oh, combien encore plus difficiles à vivre! Devrons-nous partir laissant derrière nous un coin de terre où nous sommes nés et où on devrait avoir le droit de vivre en paix?

1910 **M. JULIEN CÔTÉ :**

1915 Quel avenir on réserve à notre belle région qu'est le Bas-Saint-Laurent, le même qu'en Chaudière-Appalaches, sur le bord de la Chaudière? Est-ce vraiment ce que nous voulons? On n'ose même pas y penser tellement cette perspective nous effraie. Bon.

1920 Pour le moment, nous n'avons pas de réponse à aucune de ces questions et ça nous inquiète profondément. Nous souhaitons ardemment que la Commission soit sensible à toutes ces préoccupations et nous nous permettons de vous transmettre quelques recommandations qui nous apparaissent essentielles.

1925 Bon. Tout en faisant nôtres les recommandations suggérées par le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent déjà annexées à notre mémoire, nous vous proposons quelques recommandations additionnelles.

M. RICHARD FAVREAU :

Considérant que les citoyens et les citoyennes ont manifesté leur inquiétude légitime quant à l'impact de la gestion liquide sur la qualité de l'eau des puits privés;

1930 Considérant que le gouvernement du Québec rend à toutes fins impossibles le recours des citoyens contre les éventuels responsables de pollution d'origine agricole de leur puits privés;

1935 Considérant que le gouvernement du Québec et le syndicat représentant les producteurs agricoles déclarent que la production sous gestion liquide ne présente pas de risque de contamination de eaux souterraines;

1940 Considérant les principes de précaution et de pollueur-payeur, il est proposé que le gouvernement du Québec finance le suivi du taux des nitrates dans les nappes souterraines à même une redevance perçue à ce titre auprès des producteurs et des utilisateurs de lisiers.

1945 Qu'une semblable redevance soit aussi perçue afin de financer le recours des citoyens victimes d'une altération de la qualité de l'eau de leurs puits privés par une pollution potentiellement d'origine agricole.

Mme MARIELLE BEAUPRÉ :

1950 Considérant qu'au cours des audiences, le ministère de l'Environnement et les promoteurs ont déclaré que les odeurs n'étaient qu'un inconvénient, que les nouvelles technologies allaient sous peu réduire ces odeurs;

 Considérant que la diminution de la charge d'odeur ainsi proposée est largement inférieure au potentiel d'accroissement de la production des matières qui en sont à l'origine;

1955 Considérant que les citoyens et les citoyennes de Saint-Valérien considèrent que les odeurs reliées à la gestion liquide des élevages constituent une atteinte à toute dignité et à leur jouissance légitime de leur résidence;

1960 Il est proposé que la Commission sur le développement durable de l'industrie porcine prévoie, dans son calendrier de travail, la prise de données olfactives par les commissaires, sans intermédiaires, aux lieux et périodes qui leur seront recommandés par les comités de citoyens des municipalités rurales du Québec.

M. RICHARD BERGERON :

1965 Considérant l'impact de la dépréciation immobilière sur la fiscalité des municipalités et sur l'avoir des résidants;

1970 Considérant que la gestion liquide est adoptée par les producteurs principalement pour des raisons d'économie sur les coûts de construction et de manutention;

 Il est proposé que la Commission mène enquête auprès de l'Ordre des évaluateurs agréés sur l'évolution actuelle et prévue de la valeur des immeubles non agricoles situés en milieu agricole;

1975

Que pareille démarche soit menée auprès des homologues de l'Ordre opérant dans les autres provinces canadiennes;

1980

Qu'un fonds d'indemnisation à l'égard des propriétaires d'immeubles non agricoles et des municipalités soit créé, alimenté par une cotisation prélevée auprès des producteurs et utilisateurs de lisiers.

M. JULIEN CÔTÉ :

1985

Bon. Considérant qu'un certain nombre de municipalités ont une attitude favorable à l'implantation d'élevages sous gestion liquide sur leur territoire;

1990

Considérant que la réglementation n'interdit pas le transport de lisiers d'une municipalité à l'autre;

Considérant l'opportunité de responsabiliser les élus au regard de l'impact des décisions rendues sur la qualité de l'air et de l'eau de leurs citoyens;

1995

Il est proposé que le gouvernement du Québec interdise l'exportation intermunicipale de lisiers et ne le permette que dans le cas où il s'agisse d'un échange à solde nul.

2000

Bon. Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, nous vous remercions donc de votre attention et espérons vous accueillir à Saint-Valérien l'été prochain pendant la belle saison d'épandage.

Le Comité coup de cochon de Saint-Valérien.

LA PRÉSIDENTE :

2005

Je vous remercie pour votre présentation.

2010

Peut-être vous dire qu'il était de l'intention de la Commission d'aller elle-même sentir sur place ce qu'il en est. On va le faire... comme on a fait nos visites de porcheries, on va la faire de façon indépendante. On choisit nous-mêmes les lieux, les moments et on ne demande à personne d'aide pour le faire. Alors, c'est sûr qu'on le fera, parce qu'il n'y a rien de mieux que d'apprécier soi-même ce que les gens nous décrivent.

2015

J'aimerais revenir sur des éléments qu'on a lus dans votre mémoire et que vous n'avez pas nécessairement mentionnés au moment de votre présentation, mais j'aimerais quand même clarifier ces points-là avec vous.

Alors, à la page 9 de votre mémoire, vous dites, un peu vers le bas, là : «On s'aperçoit que les grilles de fertilisation de l'abaque du RÉA permettent d'appliquer sur les sols beaucoup

2020 plus de phosphore qu'avant. On nous a présenté le RÉA comme plus restrictif tandis que tout indique le contraire.»

Alors, sur quoi vous basez-vous, là, pour dire ça? J'aimerais bien comprendre votre...

2025 **M. RICHARD FAVREAU :**

Malheureusement, je n'ai pas les abaques devant moi, là, mais je peux vous donner un petit exemple, par exemple, dans le coin de Saint-Valérien, par exemple, on va avoir des sols qui vont titrer de soixante (60), quatre-vingt-dix (90) kilos de phosphore à l'hectare. Il y a des fermes qui en ont plus, d'accord, mais c'est une moyenne régionale, si on peut dire, que je pense que... il y a un consensus là-dessus.

2030 Si on prend les grilles de fertilisation du GRAAQ, par exemple, si ma mémoire est bonne, pour des cultures en prairie, par exemple, on va voir... on va permettre, je crois, on va recommander environ cinquante (50) kilos de P2O5 pour les prairies ou l'orge, avoine. C'est les cultures qui sont les plus fréquemment rencontrées dans le Bas-Saint-Laurent. Tandis que si vous prenez l'abaque en annexe du RÉA, on voit des doses de cent (100), cent dix (110), cent vingt (120). Alors, il y a une distorsion là-dessus.

2040 Alors, il me semble, qu'est-ce qu'on voulait faire valoir là-dessus, c'est que dans Saint-Valérien, selon les données du ministère de l'Environnement qui avaient été transmises à la MRC, la municipalité de Saint-Valérien suffisait amplement de... produisait suffisamment de phosphore pour répondre, non pas seulement aux besoins des cultures, même pour avoir un certain surplus, le surplus était de dix-sept pour cent (17 %).

2045 Ça, c'était... je crois que c'est les données qui ont été données au mois de mai, juste avant l'annonce du moratoire, mai deux mille un (2001). Vous avez la copie, je crois, du fax qu'on avait reçu du ministère de l'Environnement là-dessus.

2050 Alors, ce que les agronomes feront va peut-être permettre moins que l'abaque, mais excepté que la justification d'un projet, selon l'abaque, ouvre les portes et ça nous fait peur.

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Dumais?

2055 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Vous avez deux (2) types de préoccupations, évidemment les odeurs et l'impact sur l'eau. Alors, je voudrais venir un peu sur la question de l'impact sur l'eau.

2060 En rapport avec l'utilisation de la production sur lisier, vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a deux (2) thèses qui s'affrontent, un peu la vôtre qui dit, le lisier est à proscrire absolument

pour des raisons d'odeur mais aussi pour des raisons d'impact sur l'eau, le lisier étant perçu comme un élément qui pollue automatiquement.

2065

D'autres soutiennent que le lisier est une matière fertilisante et, qu'utilisé d'une manière appropriée, c'est un mode de gestion qui peut se justifier également. Alors nous, à ce moment-ci, là, on écoute les points de vue de tout le monde.

2070

Et dans votre rapport, à la page 15, vous nous présentez au un, deux, trois, quatrième paragraphe, une information qui témoigne d'une grande honnêteté de votre part mais qui nous dit ceci : «Cela fait maintenant quatre (4) ans que l'on met du lisier sur le 4^e Rang. Jusqu'ici, il semble que les puits sont encore bons.»

2075

Alors, est-ce que vous ne trouvez pas que cette information-là, que vous nous donnez, est un peu contradictoire avec l'idée que le lisier est automatiquement polluant et que, automatiquement, l'eau est dégradée si on l'utilise?

M. JULIEN CÔTÉ :

2080

Il faut dire quand même que les... en fait, les porcheries existantes sont là depuis quatre-vingt-seize (96) seulement, là. Puis, également, bon, là, on peut dire que c'est encore bon présentement mais tout dépend de l'échantillonnage qui est pris.

2085

Actuellement, là, selon ce qu'on a fait comme échantillonnage, là, c'était sur une base volontaire puis, tout ce qu'on a reçu comme échantillon, là, ce n'était pas nécessairement les gens qui étaient les plus près des établissements porcins, c'était des endroits beaucoup éloignés, là.

2090

Puis d'ailleurs, dans la plupart des cas, les personnes concernées étaient plus ou moins intéressées à faire analyser leur eau, là, de crainte peut-être que ça puisse compromettre leur installation. En tous les cas, d'après ce qu'on avait comme échantillonnage, effectivement, ça semblait démontrer que c'était régulièrement... que c'était acceptable, là, mais il faut tenir compte, quand même, que ç'a été fait en fonction des échantillons qu'on avait, puis on n'avait pas tout l'échantillonnage complet, là; particulièrement pas ceux qui étaient dans les endroits où il y avait les arrosages, là, les plus fréquents.

2095

M. RICHARD FAVREAU :

2100

J'aimerais rajouter quelque chose là-dessus.

2105

Effectivement, c'est qu'on a mené la campagne d'échantillonnage pour voir s'il y avait eu des effets directement mesurables et notre objectif, c'était de comparer, par exemple, les deux (2) rangs, le 4^e Ouest... le 4^e Rang Est, le 4^e Rang Ouest; effectivement qu'on a observé de l'eau quand même en assez bonne qualité. Il y avait des foyers de contamination mais qui n'étaient probablement pas dus, on doit bien l'avouer, aux activités agricoles.

Ce n'est pas parce qu'on est critique par rapport à un projet qu'on est obligé de trafiquer les données.

2110

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Hum hum.

2115

M. RICHARD FAVREAU :

Alors, j'espère que ça va développer de la confiance envers nous. Par exemple, qu'est-ce qu'il faut retenir là-dessus, c'est qu'on a des sols, ce n'est pas des sols sableux chez nous, ce sont des «loams» avec une matrice argileuse.

2120

Actuellement, les types de cultures qu'on rencontre sont des cultures en prairie et avec, tous les quatre (4) ou cinq (5) ans, des graminées, des cultures qui normalement sont à même, si on peut dire, de puiser, de retenir un peu mieux les engrais. Et le sol, ce n'est pas un sol qui est très sujet au lessivage.

2125

Mais vous avez entendu aussi, par exemple, que quand ça prend... ce n'est pas parce qu'on ne voit pas de traces actuellement, qu'il n'y en aura pas plus tard. Si ça prend dix (10) ans avant de se rendre à la nappe, ça va prendre dix (10) ans pour s'en débarrasser.

2130

Et à Saint-Valérien, c'est particulier, il n'y a pas d'aqueduc. Tous les résidants puisent leur eau dans des puits privés. Ce n'est pas parce que l'eau est encore bonne qu'on doit la traiter avec désinvolture. Je pense que parce que l'eau est bonne, c'est là que c'est important d'assurer un suivi minutieux pour qu'elle reste bonne et puis longtemps.

2135

Alors, c'est dans cette perspective-là qu'on vous a présenté la situation.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Merci.

2140

LA PRÉSIDENTE :

Vous nous avez dit qu'on n'est jamais sûr que la source de contamination d'un puits est nécessairement l'agriculture. Ça pourrait être, par exemple, la fosse septique d'une résidence qui en est la cause.

2145

Par contre, vous proposez, comme recommandation, un fonds, en fait, un programme de redevances où les producteurs de même que les utilisateurs de llsier seraient invités par le gouvernement à déposer, là, une redevance dans ce fonds et ce fonds servirait à finalement probablement financer les frais juridiques -- c'est ce que je comprends -- de citoyens qui auraient à préparer une preuve et essayer de trouver finalement le coupable de la contamination de leur puits.

2150

2155 Alors, comment peut-on imputer à ces acteurs-là la responsabilité de financer ce fonds
alors que vous admettez, par ailleurs, que la source de la contamination peut être attribuable à
d'autres activités?

M. RICHARD FAVREAU :

2160 Je pense que ça a été amplement documenté ailleurs dans le Québec qu'il y avait un
impact certain de la pollution agricole sur les puits, pas toujours facile à identifier. Souvent, on
s'aperçoit de ça dix (10), quinze (15), vingt (20) ans après.

2165 Nous, à Saint-Valérien, on a fait le pari justement par les mesures de l'état des puits
actuel, on est capable de voir si, dans le futur, il va y avoir une évolution. Le problème, très
souvent -- à ce que j'ai compris, vous me corrigerez -- que l'établissement des preuves, c'est
que est-ce que l'eau était déjà polluée avant? Tandis que là, on a pris des analyses au niveau
zéro. Puis, il faut reconnaître que Saint-Valérien, c'est une paroisse agricole et jusqu'ici, avec
la gestion solide, tout allait très bien et les citoyens et les agriculteurs, c'était en équilibre. Et là,
2170 il y a un nouveau venu dans le décor. Alors, c'est là-dessus qu'il faut vraiment se protéger.

Et puis, écoutez, s'il y a un fonds de créé puis jamais il ne sert à rien, bien, qu'on le
redonne aux agriculteurs puis tout le monde va être bien heureux; mais excepté que si on en a
besoin, qu'il soit là, sinon qui va payer? Le gouvernement? Ou est-ce que c'est chaque
2175 citoyen qui va devoir... qui n'aura rien changé dans sa pratique, qui va devoir payer deux (2),
trois (3), quatre (4), cinq (5), six mille dollars (6 000 \$)? Ou est-ce que ce sera la municipalité
qui va devoir chercher un puits puis construire un aqueduc?

2180 C'est ce qu'il faut mettre dans la balance. Nous autres, c'est une question de gestion du
risque.

Mme MONIQUE MICHAUD :

2185 Est-ce que je peux ajouter quelque chose?

LA PRÉSIDENTE :

Oui, allez-y, madame.

2190 **Mme MONIQUE MICHAUD :**

On pourrait, par exemple, inciter ou proposer aux gens qui ont des puits privés, dans
leur intérêt, d'aller vers le principe de précaution et de faire analyser dès maintenant l'eau,
comme on l'a fait souvent, mais en leur mentionnant que cette analyse, le résultat de cette
2195 analyse-là pourra les aider plus tard.

2200 Alors ici, à Saint-Valérien, plusieurs ont compris ça. Peut-être que si on le rappelle, ceux ou celles qui auront des problèmes avec leur fosse septique ou des inconvénients majeurs, leur dire que : là, réglez ça au plus vite parce que si le problème se transforme en autre chose, vous n'aurez pas la preuve entre vos mains et vous ne serez pas à l'aise de démontrer qu'il y a une pollution par lisier ou des choses comme ça; donc, de faire nos devoirs.

2205 De toute façon, c'est leur eau, c'est leur puits, alors il faut qu'ils fassent quelque chose. Alors, peut-être de... d'intérêt, donc, cette preuve-là, à ce moment-là, si les puits sont à zéro, si les fosses septiques, les quelques-unes qui pourraient avoir des problèmes sont... le problème est résolu, bien, à ce moment-là, tout le monde part à zéro puis là, on est capable de faire une observation.

2210 Les gens ont... il y a eu un beau travail de volontariat au niveau de ça. Les citoyens ont partagé généreusement les données; certains, les calculs se sont faits, c'est toujours... les adresses, c'est toujours très confidentiel. Moi-même, j'ai vu les résultats mais à Saint-Valérien, il n'y a pas... ce n'est pas quelque chose qu'on affiche partout, là, qu'untel... c'est vraiment... ça se fait en toute confidentialité et c'est intéressant.

2215 Moi, je suis contente de savoir que chez nous, même l'eau de mes animaux dans mes... c'est de l'eau potable.

Alors, merci.

2220 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Dumais?

2225 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

2230 À la page 28 de votre mémoire, vous nous transmettez mais vous endossez également des recommandations qui sont présentées par le Conseil régional de l'environnement. Alors, une de ces recommandations traite d'une politique agricole au vingt et unième (21^e) siècle. Et l'élément 6 de cette recommandation, peut-être que vous allez me permettre de la relire pour les gens qui n'auraient pas le mémoire en main, pour qu'ils comprennent un peu nos échanges, là.

2235 Vous recommandez... vous dites que : «Il est proposé au gouvernement du Québec d'élaborer une politique de développement agricole, basée sur la conservation des ressources et de la biodiversité, une agriculture viable, saine, diversifiée, suffisante aux besoins des Québécois, soutenable pour les autres acteurs du développement et favorisant l'occupation du territoire par des communautés rurales dynamiques».

2240 Alors, j'aimerais échanger un peu avec vous sur l'élément «suffisante aux besoins des Québécois». Parce que dans l'industrie porcine, beaucoup de groupes disent qu'il n'est pas

justifié de produire du porc destiné à l'exportation et on devrait s'orienter vers la satisfaction de nos propres besoins à nous.

2245 Mais tout ça nous renvoie à l'idée d'une politique. La plupart des gens, en même temps, disent une politique agricole autarcique, c'est-à-dire ne produire que pour notre marché et ne consommer que ce qu'on produit nous-mêmes, c'est-à-dire n'avoir aucun échange. À peu près tous les gens conviennent que ce n'est pas vraiment une orientation praticable.

2250 Par conséquent, on admet que la population... il est légitime que la population continue de consommer des choses qu'on importe, des produits tropicaux, des fruits en hiver, du café, et cetera.

2255 Maintenant si, du côté production, on ne produit que pour satisfaire nos propres besoins et que, en même temps, on importe d'une manière systématique des choses pour notre consommation, pensez-vous que c'est économiquement durable?

2260 Parce que quand on dit qu'une politique doit être durable, on dit qu'elle doit être socialement acceptable, économiquement... respecter l'environnement et être économiquement viable aussi.

Alors, pensez-vous que vraiment, c'est économique viable d'exporter... d'importer continuellement des choses pour se nourrir et de ne rien exporter?

2265 **M. RICHARD FAVREAU :**

Le Comité coup de cochon n'a pas vraiment pris une position sur les questions d'exportation parce qu'on sait que c'est extrêmement complexe en soi. Quand on a parlé d'une agriculture suffisante aux besoins des Québécois, c'est seulement pour souligner -- puis c'est dans ce contexte-là qu'on a utilisé cette proposition-là -- que l'agriculture est très importante pour les Québécois, elle doit nourrir les Québécois. Si on avait voulu dire bannir les importations, on l'aurait dit.

Est-ce que ça répond à votre question?

2275 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Oui.

2280 **M. RICHARD FAVREAU :**

Alors, là-dessus, ce n'était pas notre propos de vouloir juger des processus économiques et tout ça. Par exemple, ailleurs dans le mémoire, on a parlé qu'on avait le sentiment qu'à Saint-Valérien, il y avait un peu comme un déséquilibre entre les inconvénients et les risques causés et le nombre d'emplois créés.

2290 Et quand on regarde -- j'ai suivi un peu les travaux de la Commission, de toute façon, je ne peux pas m'en cacher, on s'est déjà rencontré avant – si on regardait les revenus et le nombre d'emplois qui étaient créés par les porcheries, ce n'était pas grand-chose, localement. C'est là, par exemple, que les effets négatifs se manifestent.

Où se fait l'argent là-dedans? Dans la transformation? Ça ne se fait pas chez nous.

2295 À ce niveau-là, par exemple, on pourrait parler de exportation, si on peut dire, des profits et importation des problèmes. C'est peut-être à ce niveau-là qu'on aurait pu jouer dans le mécanisme des échanges. Nous, par rapport à l'exportation internationale, on n'a pas pris de position...

2300 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

O.K.

M. RICHARD FAVREAU :

2305 ... particulière.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2310 Donc, vous n'exprimez pas d'opposition de principe à l'idée que s'exportent des produits agricoles?

M. RICHARD FAVREAU :

2315 Je pense qu'il y a toujours eu des échanges dans le monde.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

O.K.

2320 **M. RICHARD FAVREAU :**

Ça dépend toujours si les échanges sont équitables. Ça, c'est une autre question.

LA PRÉSIDENTE :

2325 Je vous pose une dernière question avant qu'on passe aux participants suivants.

2330 Qu'est-ce que vous, qui avez vécu une expérience, là, et cette expérience a semblé traumatisante pour vous, qu'est-ce que ça prendrait pour qu'un projet de porcherie agricole avec gestion liquide des fumiers puisse être plus acceptable dans un milieu?

M. JULIEN CÔTÉ :

Bien, il faut...

2335

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que ça prend des distances séparatrices plus grandes? C'est parce qu'on propose toutes sortes de mécanismes, vous le savez, là, vous avez vu la panoplie d'instruments et de règlements qui existent?

2340

M. JULIEN CÔTÉ :

Pour moi, ma réponse, elle va être très courte, là. Pour moi, une gestion liquide, là, ce n'est pas envisageable, là, comme solution, là, pour produire du porc, là. On devrait s'orienter vers une autre façon de produire du porc autrement que sur liquide, là. Pour nous, là, ça va toujours demeurer un inconvénient majeur, là.

2345

Il peut toujours y avoir les possibilités de traitement dès le départ, dès la source, là, de cette production-là, mais ce n'est pas trop évident maintenant, parce que la technologie, il en existe quelques-unes mais qui sont vraiment, là, économiques, qui s'y prêtent particulièrement, là, ce n'est pas très évident, là. Pour nous, là... moi, pour moi personnellement, là, je pense sincèrement que ça devrait être carrément évité.

2350

LA PRÉSIDENTE :

Puis une autre information : on sait très bien que lors des épandages, bon, il y a des inconvénients. Ça dure combien de temps?

2355

M. JULIEN CÔTÉ :

Bien, pour les épandages, c'est quelques jours, là, mais il n'y a pas uniquement la question des épandages, là, c'est...

2360

LA PRÉSIDENTE :

C'est ça. Le bâtiment, la fosse à lisier.

2365

M. JULIEN CÔTÉ :

... particulièrement les bâtiments qui ont été érigés, particulièrement le dernier qui a été érigé, là, tout à fait à proximité de bâtiments d'habitation humaine et dans un environnement, là, où il y avait une espèce de montagne abrupte, avec les vents dominants du côté ouest et du côté nord, ça amène une circulation dans un corridor très restreint, ce qui fait... ce qui

2370

2375 emprisonne les odeurs qui sortent régulièrement des ventilateurs. Puis, pour les gens qui vivent à proximité, c'est intolérable.

Je me demande comment est-ce que les gens qui sont voisins, là, le producteur lui-même d'ailleurs, là, je me demande combien de temps qu'il va pouvoir tenir à supporter ce genre d'odeur-là qui est vraiment, là, insupportable. C'est une question de temps d'après moi, là.

LA PRÉSIDENTE :

2385 D'accord. Peut-être une dernière intervention.

M. RICHARD FAVREAU :

Je voudrais ajouter deux (2) petites choses. C'est que dans le mémoire, vous allez voir, je pense qu'on a fait un petit poème, l'Outrage. La dernière porcherie s'est construite vraiment au dernier endroit qu'on pourrait penser que c'était imaginable de le faire. Tout a été fait pour rencontrer le promoteur, pour le convaincre de s'installer à un endroit peut-être un peu en haut de la montagne, pour minimiser les impacts. Sauf que lui, il a décidé d'utiliser chaque centimètre de la loi. Il n'y avait rien à faire. La municipalité a essayé d'intervenir puis il n'y avait rien à faire, on était... c'était barré légal partout.

Deuxièmement, pour la question des odeurs. Julien, c'est un amateur de plein air puis il a le bonheur d'avoir un chalet au 8^e Rang, donc il n'a peut-être pas tout senti qu'est-ce qui s'est passé l'été passé. On a fait une bonne description de notre brise de mer, c'est-à-dire qu'à trois heures (3 h 00) de l'après-midi, tout ce qui est épandu ou qu'est-ce qui peut sentir du 2^e Rang ou du 3^e Rang du Bic, ça monte au cap puis ça, c'est un quatre, cinq (4-5) jours par semaine.

On ne peut pas vraiment démêler qu'est-ce qui vient des porcheries parce qu'une porcherie au 2^e, ça me surprendrait qu'elle sente jusque chez nous, mais ça transporte tellement, le vent de mer, si on peut dire, puis on ne peut pas le savoir, mais il y a beaucoup aussi d'éleveurs laitiers qui se sont convertis au lisier. Et d'après toutes les informations qu'on a eues, c'est vraiment ça qui sent, puis pas rien qu'à peu près, assez pour que ce soit difficilement vivable.

2410 **LA PRÉSIDENTE :**

Une dernière question, monsieur Dumais?

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2415 Une autre dernière, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE :

2420 Oui.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2425 Vous avez, parmi les porcheries qu'il y a à Saint-Valérien, il y a l'utilisation du système de traitement Biosor, hein, si je ne me trompe, et je ne sais pas si toutes les porcheries utilisent ce traitement-là. Bon.

2430 Est-ce que vous pouvez, en tant que citoyen, détecter une différence en termes d'impact du point de vue odeur entre une porcherie qui utilise le traitement de type Biosor et une autre porcherie sur lisier qui n'utilise pas de technique de traitement?

M. RICHARD FAVREAU :

2435 On n'a pas été capable de colorer les odeurs jusqu'ici, alors... aussi bien qu'ils ne sont pas capables de savoir si le nitrate qui tombe dans le puits vient d'une porcherie ou de quoi que ce soit.

2440 Et puis quand la nouvelle porcherie, la maternité s'est faite construire, bien, le processus n'avait pas été mis... construit tout de suite, il y a eu un certain délai avant que ce soit mis en place.

2445 Donc, actuellement, démêler qu'est-ce qui vient de l'un ou qu'est-ce qui vient de l'autre, c'est hors de notre pouvoir. Disons qu'on ne nous envoie pas un calendrier d'épandage de chacune des porcheries à notre domicile pour qu'on puisse avoir le plaisir de comparer.

M. JULIEN CÔTÉ :

Moi, là-dessus, j'aurais un petit mot à dire, là.

2450 Pour la ferme en question, là, vous parlez de l'exploitation où il y a le traitement Biosor, on sait que dans les tout débuts, là, il y a eu quand même des problèmes de fonctionnement, là. Ce n'était pas efficace, là, à cent pour cent (100 %), loin de là. Il a dû y avoir d'autres investissements qui ont dû être faits pour, par exemple, agrandir, je crois, là, le champ d'épuration parce qu'il y avait un problème de fonctionnement.

2455 En tout cas, si le système Biosor fonctionne à cent pour cent (100 %), je ne sais pas quand ç'a commencé à fonctionner à cent pour cent (100 %), si jamais c'est possible que ça fonctionne à cent pour cent (100 %), mais moi, ce que je peux vous dire, c'est que dès l'an passé, en me rendant chez quelqu'un qui habite sur le rang situé quand même, là, par rapport à la porcherie -- à quelle distance environ, là, par rapport à la porcherie, disons, sur le Rang 4, là, il n'y a pas un kilomètre, là, mais pas loin d'un kilomètre? -- et puis en arrivant à la maison, le vent, par hasard, était du bon bord, là, était du sud-est, là, puis il y avait une senteur, là, très forte, là, une senteur, là, qu'on n'aime pas sentir, là.

2465 Les gens qui vivent dans ça, je ne sais pas comment est-ce qu'ils font pour vivre dans
ça, là, mais l'odeur était particulièrement forte, là, une senteur, là, de méthane, je crois, là, qui
arrivait jusqu'au bâtiment du Rang 4 puis c'était quand même loin. Puis pourtant, le bâtiment en
question, il a le fameux traitement au Biosor. Bon. Peut-être qu'il ne fonctionnait pas à cent
pour cent (100 %) mais moi, je peux vous dire que la senteur était facilement reconnaissable.
2470 Puis pour être honnête, là, je n'ai pas resté là longtemps.

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2475 Alors, Mesdames, Messieurs, merci beaucoup d'avoir participé à cette consultation
publique.

M. RICHARD BERGERON :

2480 Merci bien.

LA PRÉSIDENTE :

2485 Alors maintenant, j'invite le Groupe de citoyens de Cacouna et des alentours et sa
représentante, madame Lucille Bouchard.

Mme LUCILLE BOUCHARD :

2490 Bonsoir, Monsieur le Commissaire.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Bonsoir!

2495 **Mme LUCILLE BOUCHARD :**

Est-ce que je peux vous demander une petite faveur qui va durer une minute, avant de
faire mon intervention qui ne sera pas longue? J'aimerais qu'on garderait une minute de
2500 silence en l'honneur de ceux que... en mémoire de ceux qui sont décédés dans une fosse à
purin, disons dans les derniers quatre (4) ans.

Moi, je trouverais que ce serait important. On écrit des mémoires, on dit toutes sortes
de choses mais, par contre, ces gens-là, il y a des jeunes – je m'excuse si je fais rappeler des
2505 mauvais souvenirs aux personnes qui sont dans la salle – mais moi, ça m'a frappée puis ça m'a
fait quelque chose. Je me dis, ils n'ont eu aucune chance.

LA PRÉSIDENTE :

2510 Alors, allons-y.

Mme LUCILLE BOUCHARD :

Si vous voulez, c'est vous qui décidez.

2515

LA PRÉSIDENTE :

Allons-y, j'accepte.

2520

Mme LUCILLE BOUCHARD :

Merci.

(UNE MINUTE DE SILENCE EST OBSERVÉE)

2525

Excusez ma voix, un peu, là, j'espère que... c'est parce que j'ai une grippe.

Moi, je vais vous faire une lecture du mémoire que je vous ai... qu'on vous a déposé au nom des gens de Cacouna et des alentours, je vais faire une courte lecture brève, là.

2530

Nous représentons tous les citoyens de Cacouna et des alentours, autant du milieu rural que urbain, c'est-à-dire après une réunion spéciale d'informations que nous avons tenue à la Salle d'âge d'or à Cacouna, le vingt-six (26) janvier deux mille trois (2003). Il y avait une centaine de personnes, d'aussi loin que de Montmagny à Matane. Notre sujet était les méfaits à long terme sur l'environnement de l'élevage de porcs ou bœufs sur purin ou lisier.

2535

Nous avons invité nos élus municipaux, quelques promoteurs. Un promoteur est venu à notre invitation. Des interventions très constructives et intéressantes ont animé cette assemblée. Les gens ont demandé à l'unanimité qu'ils considèrent d'être atteints dans les zones... dans leur zone de confort à laquelle ils ont droit.

2540

Je veux dire, où il y a des élevages sur le lisier, là, les gens, dans ce coin-là, ils disent qu'ils sont atteints... ils sont victimes de harcèlement rural et urbain continu en raison de porcherie en grand nombre sur le purin, des épandages de lisiers de porcs et de bœufs autorisés par la Loi 23 et ses règlements qui confèrent une immunité... l'immunité judiciaire aux agriculteurs.

2545

En deux mille trois (2003), avec toutes les technologies que nous avons à notre portée, il n'y a aucune excuse pour continuer de polluer la terre aussi aveuglément, seulement pour l'appât du gain. La santé des gens, celle de nos enfants -- parce que eux, ils jouent dehors souvent, donc le bon air, c'est important -- la qualité de vie, nos cours d'eau, nos marais, nos étangs, nos rivières, nos lacs, notre fleuve Saint-Laurent, la nature au complet.

2550

2555 Il a été proposé, par un des agriculteurs, la méthode de séparer le liquide du solide genre Euro-Biosor, mais les gens de la salle ont refusé à l'unanimité cette méthode qui est aussi polluante, qui est en période de rodage et de démarrage avec Intellium, Euro-Biosor -- on peut avoir aussi Laperrière et Verreault -- cette méthode qui est aussi polluante parce qu'ils auront à traiter l'eau potable bientôt.

2560 Les jeunes biologistes qui travaillent avec ces firmes-là, ils devront se dépêcher à se préparer parce que, avec les élevages de purin en grand nombre dans le moment, il est même trop tard pour réparer le méfait dans la nappe phréatique, mais vaut mieux tard que jamais.

2565 Ça, ça passe par-dessus mes phrases, Madame la Présidente. Mais on se dit qu'il vaut mieux tard que jamais.

2570 J'ai vu un fonctionnement... j'ai visité un fonctionnement sur le solide, même deux (2), et cela donne du fumier tari, qui peut être réutilisé comme engrais genre compost, genre comme monsieur et madame vous ont présenté tout à l'heure. C'est complètement différent, c'est un monde à part; c'est comme le jour, la nuit.

2575 Je ne voudrais pas oublier d'attirer votre attention que le nitrate, phosphore, purin descendent dans la terre un mètre par année. C'est pour cela que les deux (2) premières années... les deux (2), trois (3), quatre (4), cinq (5) premières années, personne ne fait vraiment attention, il y a l'odeur, mais dans la terre, le mal se fait tranquillement, comme une personne qui aurait un cancer non apparent, ça descend.

2580 Dans notre secteur, il y a neuf (9) ans... ça fait neuf (9) ans, dans notre secteur, qu'on a deux (2) porcheries assez grosses puis, dans le moment, l'eau commence à être... manquer d'eau, contaminée, il y a même des puits qui sont arides, après neuf (9) ans.

Il y a des analyses qui se font puis ce n'est pas des analyses qui viennent d'un puisard, de fosse septique, excusez, là, ça vient... c'est des coliformes.

2585 **LA PRÉSIDENTE :**

S'il vous plaît, j'aimerais qu'on garde le silence. Madame est au micro, elle s'est inscrite pour présenter un mémoire, alors on est là pour l'écouter, s'il vous plaît.

2590 **Mme LUCILLE BOUCHARD :**

2595 Merci. En deux mille trois (2003), nous sommes à l'aire du compost, même pour les autres déchets, l'enfouissement dans la terre est terminé. Il faut être réaliste, nous avons adopté le bac bleu, maintenant c'est le tour du bac vert.

Donc, nous réclamons du gouvernement du Québec une protection réelle de notre zone habitée et occupée en milieu rural et urbain. En même temps, un rafraîchissement, je dirais, très sérieux, même enlever, rafraîchir très sérieusement la Loi 184 et la Loi 23, afin de donner à

2600 nos élus municipaux le pouvoir de consulter la population lorsqu'un promoteur se présente à la
municipalité pour un permis de construction de bâtiment pour élevage porcin ou bovin sur lisier
ou purin, et que c'est le secrétaire qui peut signer le papier : «C'est parfait, vas-y, il n'y a pas de
problèmes». Ces deux (2) lois-là sont faites comme ça.

2605 Donc, si ces lois-là sont changées, nos élus municipaux puissent dire : «Un instant, nous
allons consulter la population concernée par votre élevage, vous nous dites qu'est-ce que vous
voulez faire et on va consulter la population, ensuite vous reviendrez, on vous dira». S'ils
reviennent puis ils nous disent que c'est sur du liquide, à ce moment-là, la population
concernée, c'est sûr que ça va être non, un non catégorique.

2610 Si c'est sur du solide, on n'est pas contre l'élevage du porc, du porc, c'est très bon pour
la santé. En passant, c'est presque moins dommageable que le bœuf, dans certaines
circonstances, selon les âges. Je parle pour moi, là, en tout cas. Non, c'est vrai. Le porc est
très bon. Les bouchers nous font des très beaux morceaux aussi dans les épiceries, mais ils le
font avec qu'est-ce qu'ils ont.

2615 Moi personnellement, moi et mon mari, on ne mange jamais de porc sur le purin, on s'en
procure dans une ferme sur le solide, on le fait travailler, on mange de la bonne viande, tout le
monde est content.

2620 Je ne comprends pas pourquoi que ça prend autant de temps à comprendre. C'est sûr
que les personnes... je comprends, je ne veux pas blesser personne. Les gens qui sont dans
le roulement, je comprends, parce qu'ils... ils ne sentent presque plus rien. Parce que moi, j'ai
travaillé deux (2) ans sur le terrain, comme je vous ai dit au début, quand j'ai vu des gens
mourir dans des fosses à purin.

2625 Le monsieur qui meurt sur un tracteur écrasé, bien là, ce n'est pas la même condition,
soit qu'il a surestimé son tracteur ou il a monté une côte trop abrupte. Mais l'autre monsieur qui
a glissé sur la grille, qui est tombé dans le fond, là, quand même qu'il aurait été le meilleur
nageur, terminé pour lui, il étouffe, il est brûlé du coup puis c'est terminé. Ça donne à penser
2630 beaucoup. La CSST a fait une enquête mais ça a resté là. Ça n'a pas été médiatisé, on ne voit
pas ça dans tous les journaux, il ne faut pas.

2635 Pour terminer, je vous dirais merci d'avoir pu lire mon mémoire, mais je vous l'ai déposé
de toute façon, mais on trouve tellement regrettable... puis quand on... le monsieur avant
parlait de Biosor. C'est vrai qu'ils s'en viennent séparer le liquide du solide, on l'a vu à La
semaine verte. Le monsieur, il avait une tasse, c'était brun dans la tasse, il avait de la misère à
grimacer, ils ont ôté la caméra, c'était le temps. Parce que cette eau brune-là, là, on va
envoyer ça dans un marais, un marais filtrant. Bien, c'est regrettable. Je ne suis peut-être pas
agronome mais ça fait trois (3)... deux (2) à trois (3) ans que je suis sur le terrain avec les
2640 promoteurs, avec les éleveurs.

Sur le purin, sur le solide, avec les travailleurs, je vous dis que j'en ai entendu de toutes
les couleurs!

2645 **LA PRÉSIDENTE :**

Quand vous dites que vous êtes sur le terrain, qu'est-ce que vous faites?

2650 **Mme LUCILLE BOUCHARD :**

Je vais sur le terrain, direct dans les porcheries. Je vais sur les terrains qui sont achetés mais on ne sait pas qu'est-ce qu'ils vont faire avec.

2655 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K.

2660 **Mme LUCILLE BOUCHARD :**

Vous comprenez?

LA PRÉSIDENTE :

Vous y allez par intérêt personnel, là, pas parce que vous travaillez?

2665 **Mme LUCILLE BOUCHARD :**

Oui, je vais... oui. Quand ce n'est pas construit, je ne vais pas direct sur le terrain mais, avec mon mari, je vais proche, quand on sait avec... le terrain avec les... on sait qu'il est
2670 acheté, le terrain, il va faire une porcherie; combien de porcs? On ne le sait pas. Sur quoi? On ne le sait pas non plus. C'est un grand terrain, deux (2) kilomètres du fleuve, séparé par une petite montagne. Il y a un marais... le marais qui était déjà là existant, là, il n'était pas supposé d'épurer dedans seulement. Ça sent... en tout cas, je ne le dirai pas, là, mais là, ce n'est plus lui qui est là, là.

2675

Là, l'autre... les autres personnes, le promoteur irait envoyer le purin pour filtrer dans un marais? Moi, je n'ai jamais vu ça. Filtrer du purin dans un marais? Moi, un marais, j'ai toujours vu un écosystème nécessaire pour la vie, pour l'environnement, pour la nature, pour tout le monde. Moi, un éco... un marais, c'est ça que j'ai vu.

2680

Voulez-vous, je vais vous dire pourquoi? Parce que j'ai vu la différence. Je ne serai pas longue, je termine là-dessus. On était sur la Côte-Nord, pas juste Côte-Nord, là, Sept-Îles, Baie-Comeau, là, Fermont, Labrador City, Mont Wright, dans ces coins-là. C'est un paradis, Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire.

2685

Vous voyez des truites dans l'eau longues de même à dix (10) pieds de creux, comme dans la rivière Caniapiscau. Par contre, les gens qui vont là, on ramasse nos papiers sandwich avec un sac à dos, on ramasse toutes nos choses. Il n'y a pas de purin de porc non plus.

2690 En soixante-quatre (64), on a quitté la côte sud pour travailler au nord parce que c'était
là, il paraît que...puis on a bien fait d'y aller. On revient en quatre-vingt-quinze (95) à la
retraite, «time out», on n'en revient pas. Les deux (2) premières années, on ne s'en est pas
aperçu, il y a eu un mouvement qui a fait fermer une porcherie sur le purin. Mais nous autres,
2695 on n'a pas embarqué tellement, vous comprenez, les boîtes, une maison neuve, eh! que c'est
beau, les magasins, tu sais, on était tout énervé, là.

Mais ça n'a pas été long, là, trois (3) ans après, là, moi j'entends ça à la radio, le
monsieur a tombé dans le purin puis il est décédé : dix-huit (18) ans, vingt-trois (23) ans,
vingt-huit (28) ans un autre. Qu'est-ce que c'est ça? Prends l'auto puis allons voir sur le
2700 terrain, commençons à travailler. Je n'ai pas dit un mot, j'ai écouté deux (2) ans de temps. Là,
la troisième année, là, sur la fin, ça fait quasiment la quatrième année, là, j'ai dit, on va parler
parce que ça n'a pas d'allure.

On est venu à Cacouna parce qu'on a de l'eau potable, on n'a pas de purin de porc qui
2705 était proche quand on est arrivé là. Mais là, il se prépare un élevage... des élevages de porcs,
de parcs d'engraissement. Mais pourquoi qu'ils ne le font pas sur -- j'entendais dire, le bois, il
va manquer de bois -- du bran de scie ou de la paille? De la paille, ils en perdent, de la paille,
dans les champs à tous les automnes, ça reste là dans le champ sur le terrain.

2710 Moi, je connais des messieurs, moi, dans le coin, puis ils ne savent pas quoi faire avec,
ils la donneraient; qu'ils la placent en dessous de leurs animaux. Ils font leur bac à ciment. Les
messieurs qui font du ciment, là, ils vont pleurer aussi parce qu'ils vont perdre, si on les arrête
de faire des fosses. Ils les feront en dehors avec une «drive», là, dans la porcherie – excusez
comment je le dis – puis ils gratteront puis ça ira dans le bac à ciment, une toile dessus; après
2715 un an, c'est du fumier tari, ils feront l'ensachage, on va l'acheter, on va le placer sur nos
terrains. Tout le monde va être content.

À une condition, par exemple, que les animaux se bourrent pas d'antibiotiques, de
farines carnées... «cardées» puis toutes sortes de choses comme ça, par exemple. S'ils
2720 mangent de la bonne nourriture, pas de problèmes. On place ça sur le terrain puis ça ne sent
même pas puis ça... c'est meilleur que n'importe quelle chose.

Merci.

2725 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Madame Bouchard, vous habitez à Cacouna?

Mme LUCILLE BOUCHARD :

2730

Oui.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2735 Est-ce qu'il y a une porcherie à Cacouna?

Mme LUCILLE BOUCHARD :

2740 Il y en avait une quand on est arrivé, à peu près à trois (3) kilomètres de chez nous, sur le coin de la vingt (20).

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Hum hum?

2745

Mme LUCILLE BOUCHARD :

2750 Puis nous, c'est comme je vous disais tantôt, on est arrivé, il y avait un groupe de gens qui ont fait un mouvement puis ils l'ont fait fermer parce qu'on avait peur pour l'eau potable. Mais nous, on n'a pas accroché, cette fois-là, parce qu'on arrivait. C'était nouveau, Cacouna, c'était beau. On est allé là parce qu'on savait que l'eau était potable. On ne fait pas bouillir l'eau jamais dans l'année, on a un bel air du fleuve.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2755

O.K. Donc, actuellement, il n'y a pas de porcherie à Cacouna?

Mme LUCILLE BOUCHARD :

2760 Actuellement, on a un peu d'air de purin parce qu'à l'Isle Verte, il y a deux (2) grosses porcheries. Il faut que le vent soit de l'est puis il faut s'enligner, là, mais je veux dire, on le sent... on le sait.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2765

Hum hum?

Mme LUCILLE BOUCHARD :

2770 C'est une senteur qui n'est pas normale.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

O.K.

2775

Mme LUCILLE BOUCHARD :

2780 J'ai été élevée chez des cultivateurs, j'en ai gratté des porcs puis ça ne m'a pas dérangé dans mon cheminement de vie, puis je n'ai jamais senti le porc quand j'arrivais à l'école parce que... mais si vous allez dans une chose à purin, j'en ai visité moi-même, Monsieur... Monsieur le Commissaire, je ne fais pas ça, là, pour dire n'importe quoi, tu sors de là, bien, enlève ton linge, va pas te présenter à l'épicerie parce qu'il va froter son comptoir! Un coup que tu vas être sorti, il va penser que... ah oui, c'est sérieux, là, il frotte le comptoir, il dit : «T'as quelque chose.» Ce n'est pas une senteur de fumier de cultivateur.

2785 Puis les agriculteurs, moi, je me dis, ils n'ont pas une seule union, il y a l'Union paysanne. Qu'ils se retournent de bord puis qui... c'est un syndicat ça aussi. Tu sais, moi, je veux dire, je suis trop vieille, là, pour décoller une ferme, là, mais de l'agriculture, j'aime ça puis j'aime les animaux, puis je n'aime pas des animaux maltraités. Les animaux, là, ils sont bruns, 2790 là, ils sont tous les yeux, là, je ne sais pas, là, ils sont dans une cage, là. Aïe, ils ne sont pas durs à abattre quand ils arrivent à l'abattoir! Je comprends. Ils sont presque diminués déjà, ils ont perdu le tiers de leur possession.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2795 Autre élément de ma question : donc, ce qui vous préoccupe présentement, c'est la possibilité d'un projet de porcherie à Cacouna. Alors, vous parlez d'un projet?

Mme LUCILLE BOUCHARD :

2800 Oui.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2805 Est-ce qu'il y a eu une demande de certificat d'autorisation ou...?

Mme LUCILLE BOUCHARD :

2810 Le terrain a été acquis, Monsieur le Commissaire...

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Oui?

Mme LUCILLE BOUCHARD :

... a été acheté par un promoteur...

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2820 Hum hum?

Mme LUCILLE BOUCHARD :

2825 ... par des promoteurs. Les promoteurs, il y en a tellement.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Oui.

2830

Mme LUCILLE BOUCHARD :

Il y a Dynaco, Agropur, Agroporc, Agripur...

2835

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Hum hum?

Mme LUCILLE BOUCHARD :

2840

... Purdel, gros porc, petit porc, moyen porc, en tout cas, il y en a! Il y en a de toutes les sortes! Ça fait qu'on ne les prendra pas tous, c'est tout du monde qui a rapport à ça. Ils ne font pas ça pour mal faire, tu sais, l'élevage du porc, ça n'en prend du porc, c'est une viande...

2845

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Mais qui a acquis, là, le terrain?

Mme LUCILLE BOUCHARD :

2850

Le terrain, dans le moment?

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2855

Oui.

Mme LUCILLE BOUCHARD :

2860 Bien, je pourrais vous dire, ce soir, parce qu'il était à notre assemblée du mois de janvier...

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Hum hum?

2865

Mme LUCILLE BOUCHARD :

... c'est monsieur Dynaco... chez Dynaco, monsieur Faucher.

2870 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Hum hum?

Mme LUCILLE BOUCHARD :

2875

Puis on lui a posé des questions : «Combien grande votre chose?» -- «Je ne le sais pas.» Il n'y avait rien de défini. Mais il a acheté un grand, grand terrain qui est près du fleuve, pour une maternité. Combien de porcs? On ne le sait pas. Sur quoi? On ne le sait pas. Par contre, on a vu à la télévision, à La semaine verte, Euro-Biosor. Ça, c'est des compagnies qui sont en rodage. Intellium, Laperrière et Verreault.

2880

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

O.K.

2885

Mme LUCILLE BOUCHARD :

C'est toutes des compagnies en rodage, on le sait.

2890 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Merci, madame.

Mme LUCILLE BOUCHARD :

2895

Tu sais...

LA PRÉSIDENTE :

2900 Moi, j'aimerais savoir, madame, pourquoi... quels sont les motifs qui militaient en faveur de rejeter justement le traitement Biosor?

Mme LUCILLE BOUCHARD :

2905

Pardon?

LA PRÉSIDENTE :

Quels étaient les motifs, là? Parce que vous dites, dans votre mémoire...

2910

Mme LUCILLE BOUCHARD :

Oui?

2915 **LA PRÉSIDENTE :**

... que la méthode, là, de séparer le liquide du solide, genre Euro-Biosor...

Mme LUCILLE BOUCHARD :

2920

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2925

... les gens, ils n'en veulent pas.

Mme LUCILLE BOUCHARD :

On n'en veut pas.

2930

LA PRÉSIDENTE :

Les gens ont refusé à l'unanimité. Pourquoi ils ont refusé?

2935

Mme LUCILLE BOUCHARD :

Je comprends, Madame la Présidente, oui.

LA PRÉSIDENTE :

2940

J'aimerais savoir pourquoi.

Mme LUCILLE BOUCHARD :

2945

Oui, ce n'est pas dur à comprendre, là. Comme je vous le redis encore, c'est... c'est des petites compagnies qui ont été dissoutes déjà. Euro-Biosor, ils sont dissous. Intellium, c'est dissous. Ç'a commencé de la France, maintenant c'est Laperrière et Verreault. Puis c'est des rodages, ils sont en rodage, en démarrage. Ils ne savent même pas, eux, comment ça va fonctionner.

2950

Ils séparent le liquide d'avec le solide. Ils restent toujours avec du liquide. Le liquide, ils vont aller le placer, il est déjà brun, il est brun, là, comme... ils vont aller le placer dans un marais près du fleuve. C'est ça qu'il faut qu'ils fassent. Ils font un trou, ils mettent ça là dans le marais. Le marais, lui, il va aller à la nappe phréatique.

2955

La nappe phréatique, là, les gens pensent que c'est trois (3) pouces de la terre, là. La nappe phréatique, ça descend... ce qui va dans ça, ça peut être à vingt (20) pieds, à trente

(30) pieds. À un moment donné, ça ramasse les affluents, les puits artésiens. C'est ça qui explique que ça s'en va dans les puits artésiens.

2960

Moi, là, j'ai peut-être... je ne suis pas agronome, je ne suis pas spécialiste dans rien mais, par contre, j'ai presque fait un bac en tout! Parce qu'en allant sur le terrain de même puis en écoutant les gens... non, mais c'est vrai, en écoutant les gens, moi, j'ai appris, j'ai appris, Madame la Présidente, je suis assez contente! Puis même si la porcherie ne se préparait pas à Cacouna, j'irais me battre pour Cap-Rouge, pour Beauport, je vais aller me battre partout à la grandeur de la province de Québec.

2965

Puis ce que j'avais oublié, je voulais vous dire aussi, juste en terminant – là, je termine, c'est vrai – je l'ai peut-être dit mais je le redis une autre fois. Ce qu'on demande au gouvernement du Québec...

2970

LA PRÉSIDENTE :

S'il vous plaît!

2975

Mme LUCILLE BOUCHARD :

... on demande au gouvernement du Québec, à Monsieur le ministre de l'environnement, monsieur André Boisclair, que j'ai eu chance de parler. Monsieur Boisclair est un homme intègre qui écoute puis c'est un homme d'environnement. Moi, une personne, là, ce n'est pas des partis, moi c'est la personne que je regarde.

2980

On demande au gouvernement du Québec une loi d'élevage porcin et bovin uniforme à la grandeur du Québec, sur du solide et qui fonctionne. Si ça prend des subventions -- je n'ai rien contre les messieurs de l'UPA puis de ceux qui ont des subventions, mais qui qui donne les subventions? C'est moi, c'est vous, c'est tout le monde.

2985

Si ça nous coûte soixante-sept dollars (67 \$) pour élever un porc sur le purin puis la viande est brunâtre, pourquoi... puis ils nous empestent en plus, pourquoi qu'on ne le donnerait pas notre soixante-sept dollars (67 \$) pour qu'il soit sur le solide? Moi, je n'ai rien contre ça. Je trouve que la logique, ce serait plutôt de l'autre côté, qu'il y aurait une loi uniforme, ça, tout le monde serait content, pour le bœuf et le porc, le bœuf aussi, le bœuf aussi, Madame la Présidente, ça s'en vient de plus en plus.

2990

LA PRÉSIDENTE :

Mais disons que nous, on s'occupe du porc.

2995

Mme LUCILLE BOUCHARD :

3000

Oui. Mais le bœuf s'en vient aussi, alors il faudra faire... ça économiserait de l'argent si on n'avait pas besoin de faire de BAPE pour le bœuf, on peut le passer pour... -- non, c'est vrai...

3005 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Madame.

3010 **Mme LUCILLE BOUCHARD :**

Merci beaucoup!

LA PRÉSIDENTE :

3015 Bonsoir!

Mme LUCILLE BOUCHARD :

Merci, Monsieur le Commissaire!

3020

LA PRÉSIDENTE :

Alors maintenant, j'inviterais notre dernier participant de la soirée, en fait, notre dernière participante de la soirée qui représente l'Union paysanne de Rimouski-Neigette, madame Marise Bélanger.

3025

Mme MARISE BÉLANGER :

Bonsoir.

3030

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir, madame Bélanger. Peut-être que vos collègues pourraient se...

3035

Mme MARISE BÉLANGER :

Oui, j'ai amené les...

LA PRÉSIDENTE :

3040

... nommer?

Mme MARISE BÉLANGER :

3045 ... collaborateurs avec qui... bien, disons, les quatre (4), nous avons écrit le mémoire.
Luc Bélanger, Marielle Forest et puis Claude Gaudreau.

LA PRÉSIDENTE :

3050 Bonsoir, Madame et Messieurs!

Mme MARISE BÉLANGER :

3055 Donc, nous représentons l'Union paysanne de Rimouski-Neigette, l'Union paysanne qui regroupe des producteurs et des citoyens qui préconisent une agriculture à dimension humaine et des campagnes vivantes, une alternative au modèle industriel.

3060 La section locale de Rimouski-Neigette compte une centaine de membres. Pourquoi nous présentons un mémoire? C'est que nous croyons que le modèle de développement agro-industriel actuel constitue, à plus d'un égard, une menace pour notre qualité de vie, parce qu'il contribue à la dégradation de l'environnement physique et social, parce qu'il accélère la désertification des campagnes, parce qu'il concentre entre les mains de quelques-uns les profits tirés des fruits de la terre.

3065 Nous désirons que le développement régional se fasse dans le respect de l'environnement physique et social, préservant la richesse patrimoniale, autrement dit, le bien commun.

3070 Alors que la mondialisation des marchés semble un des seuls impératifs dans le monde actuel, on retrouve plusieurs définitions du développement durable, ce qui fait que c'est un peu flou de vraiment savoir qu'est-ce qu'est vraiment le développement durable.

3075 En quatre-vingt-sept (87), dans le rapport de Bruntland, il est défini: «Le développement durable doit permettre aux générations présentes de satisfaire leurs besoins sans empêcher les générations futures de faire de même.»

3080 Le développement durable exige que les effets nuisibles sur l'air, l'eau et sur les autres éléments communs à l'humanité soient réduits au minimum, de façon à préserver l'intégrité de l'écosystème.

3085 Depuis plus de dix (10) ans, on assiste à l'accroissement de l'industrie porcine au Québec sans regard à la sauvegarde du bien commun et même à son détriment. Les intégrateurs s'acharnent à développer cette production dans un mode industriel et ne semblent pas considérer le développement durable en négligeant les facteurs environnementaux et sociaux.

La consultation de la Commission du BAPE portant sur le développement durable de la production porcine nous a incités à rédiger ce mémoire sur l'ambiguïté entourant ce terme. Nous présenterons d'abord des éléments qui montrent que le développement actuel de

3090 l'industrie porcine est loin du développement durable et comment devrait s'orienter l'élevage
porcin afin de respecter l'environnement et les populations, en particulier dans le Bas-Saint-
Laurent.

Au Québec, nous détenons trois pour cent (3 %) de la réserve mondiale en eau. C'est
3095 ce qui fait que la province devient un endroit privilégié et intéressant pour le développement
d'une industrie comme celle du porc, qui en est une grande consommatrice.

La surconsommation d'eau ne s'inscrit pas dans des politiques de gestion responsables.
Nous n'avons qu'à voir ce qui se passe présentement dans certaines municipalités près d'ici, au
3100 Bic et Trois-Pistoles, qui font face à des pénuries d'eau potable. L'eau est une ressource
fragile que nous devons prendre grand soin.

Actuellement, à Kyoto, se déroule le forum mondial de l'eau. C'est le pétrole du vingt et
unième (21^e) siècle. Sa préservation d'une consommation abusive devient primordiale dans un
3105 cadre de développement durable, la préservation de sa quantité mais aussi de sa qualité.

Comme il a été débattu amplement devant la Commission, la gestion sur lisiers rend
l'utilisation et l'entreposage des fumiers délicats et avec des risques plus élevés. On entend
par des risques tels la pollution, comme le lessivage et l'azote et le ruissellement du phosphore
3110 vers les cours d'eau et les nappes phréatiques, aussi la contamination de puits d'eau potable
et, à l'occasion, les risques de déversement accidentel.

Ces impacts peuvent engendrer des coûts qui seront refilés aux communautés et aux
individus, des coûts que nous devons assumer afin de dépolluer les cours d'eau, afin de traiter
3115 l'eau potable ou encore d'en acheter, sans compter la dévaluation foncière des propriétés
lorsqu'une porcherie vient s'installer à proximité ou encore, seulement des épandages qui se
font près des maisons.

Aussi, il va y avoir une augmentation de responsabilité de gestion des différents paliers
3120 du gouvernement qui ne sont pas souvent considérés dans des coûts à venir. Quelles seront
les réponses du gouvernement lorsque les problèmes atteindront ou dépasseront les seuils
critiques? Quelles seront les réponses du gouvernement lorsque notre richesse aquifère sera
menacée?

3125 Plus de subventions afin de garder l'industrie compétitive pour traiter les lisiers puis, une
fois que les lisiers sont dans les fosses, de les traiter et en faire du compost? Où est le
développement durable là-dedans?

Le ministère de l'Environnement du Québec est responsable de réglementer la gestion
3130 des fumiers. Peut-il nous rassurer sur l'avenir de notre région? À voir ce qui se passe ailleurs
au Québec, comme dans l'Ouest, les rivières polluées, des rivières interdites à la baignade, des
nappes contaminées, une baisse de la qualité de vie reliée aux odeurs ou encore, la présence
de pesticides dans l'environnement, ce n'est pas très rassurant.

3135 Tous ces facteurs affectent les citoyens et affectent également la faune. À la lecture du
rapport de la Société de la faune et des parcs du Québec, ce n'est pas très rassurant. La
conservation des habitats fauniques en milieu agricole est un échec. Les poissons sont
menacés. Il y a des amphibiens également qui sont menacés. On retrouve des malformations
chez des amphibiens. Il y a énormément de perte d'habitats aussi. Est-ce durable? Le
3140 ministère de l'Environnement du Québec n'a pas fait ses preuves.

 L'élevage du porc intensif amène également l'augmentation de monocultures de maïs.
Le maïs est très énergivore, il favorise donc un épandage fréquent de lisier et l'utilisation
massive d'engrais et de pesticides.

3145 Maintenant, on fait face aussi à l'apparition de maïs génétiquement modifié. Pour le
Bas-Saint-Laurent, on est encore épargné en cultures de maïs mais à quand le développement
d'un maïs génétiquement modifié, moins exigeant en unités thermiques, qui va se retrouver
partout dans les campagnes du Bas-Saint-Laurent?

3150 La monoculture uniformise le paysage et contrevient au principe de la biodiversité, la
biodiversité qui est un élément primordial du développement durable. L'agrobusiness nous est
vendue comme le seul mode d'élevage rentable, mais il est destructeur de l'eau, des sols, des
ruisseaux, des rivières, des nappes phréatiques et des habitats fauniques.

3155 Orienter la production porcine vers le développement durable devrait commencer par
réparer les erreurs des cinquante (50) dernières années. Nous avons la responsabilité de ne
pas répéter, dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, les mêmes erreurs qu'ailleurs au
Québec. Le modèle d'élevage porcin doit être redéfini car, actuellement, ce modèle privatise
3160 les profits mais impute les coûts environnementaux et sociaux aux collectivités locales.

 Les règles du libre-échange tel l'ALENA et la zone de libre-échange des Amériques qui
est négocié actuellement poussent les intégrateurs à venir s'installer au Bas-Saint-Laurent et
en Gaspésie. Dans le libre-échange, ce qu'on veut faire, c'est des zones de concentration
3165 économiques. Ces zones de concentration permettent de diminuer les coûts de production et
d'offrir aux consommateurs des produits à meilleur marché.

 Mais les coûts environnementaux et sociaux découlant de cette industrialisation ne sont
pas inclus dans le prix au kilo, ils ont refilés aux communautés locales. Après la république de
3170 bananes, voilà la république de cochons!

 La venue des intégrateurs dans l'industrie porcine s'ajoute aux problèmes déjà présents
dans nos campagnes. Au Québec, de cent quarante mille (140 000) fermes en mille neuf cent
cinquante et un (1951), nous sommes passés de trente mille (30 000) en deux mille deux
3175 (2002). Il est aujourd'hui difficile pour les jeunes d'acquérir une terre, elles sont rares et les
coûts sont élevés parce que les gros, les intégrateurs, font monter les prix.

3180 Les rangs et les villages se vident, effritant le tissu social des campagnes. Peut-on parler de développement durable lorsque la survie des communautés rurales en vient à être menacée?

3185 Les terres sont limitées dans une région. Si les cultures et les élevages pour l'exportation les monopolisent, il devient difficile pour les collectivités locales de s'assurer une autosuffisance alimentaire grâce à une diversité de cultures et ainsi développer un marché local, parce que le marché local, c'est de créer un lien entre les producteurs et les consommateurs. C'est des liens qui sont indispensables pour assurer une paix sociale et un dynamisme dans les campagnes.

3190 L'agrobusiness pousse à l'exportation et nous rend ici, en région, dépendants de l'importation pour nous nourrir et dépendants aussi des grandes compagnies qui contrôlent le marché alimentaire mondial. Est-ce vraiment durable pour les collectivités?

3195 Il y a aussi un élément qui est non négligeable puis qui n'est pas souvent mentionné, puis qui est malheureusement d'actualité aujourd'hui, bien, c'est le pétrole. Parce que l'agrobusiness, comme on le connaît, est basée sur une surutilisation du transport et du pétrole, le transport routier en élevage porcin mais aussi le transport pour l'exportation.

3200 Cette utilisation de pétrole contribue aux émissions de gaz à effet de serre et également au réchauffement de la planète. Les coûts environnementaux, encore une fois, ne sont pas inclus dans les prix de la viande. Ce sont les communautés à l'échelle planétaire qui paient et ce seront les générations futures qui paieront également.

3205 Où est le développement durable, quand les aliments parcourent en moyenne mille cinq cents (1 500) kilomètres avant d'arriver dans notre assiette?

Un développement durable doit s'inspirer d'une stratégie écologique axée sur des retombées équitables et non se conformer seulement aux pressions socio-économiques.

3210 L'Union paysanne propose différentes choses... -- bon, de toute façon, le mémoire a déjà été présenté de l'Union paysanne au niveau provincial, donc je vais y aller rapidement -- propose un élevage sur litière de paille ou de bran de scie. Propose également un renforcement du Règlement sur les exploitations agricoles, c'est-à-dire en revenant aux calculs par unité animale par hectare, à la protection des bandes riveraines et une gestion de l'eau par bassin versant.

3215 L'Union paysanne propose également l'usage du principe de précaution. Le principe de précaution dit qu'il n'est pas nécessaire d'attendre d'avoir une certitude scientifique absolue pour agir afin de protéger l'environnement et la qualité de vie des populations.

3220 Le développement durable exige de ne pas attendre que nos cours d'eau soient pollués, exige de ne pas attendre que l'on découvre les effets néfastes des OGM sur les humains et sur la biodiversité ou encore les effets des antibiotiques sur notre santé.

3225 Une alimentation saine à base d'aliments biologiques est durable car elle favorise la santé des citoyens et, en bout de ligne, diminuera les coûts du système de santé.

3230 L'Union paysanne propose également le développement d'un modèle de production axé sur les besoins alimentaires de notre population et qui privilégie les productions autonomes et de petites tailles. Privilégier le commerce local, c'est redonner un souffle de vie aux régions rurales.

3235 Le pouvoir pour les municipalités et les citoyens d'avoir un droit de regard sur les projets industriels afin qu'ils s'assurent d'une cohabitation garante du maintien ou de l'augmentation même de la qualité de vie dans leur milieu.

3240 En terminant, le modèle industriel d'élevage porcin qui a sévi jusqu'à maintenant ne peut, en aucun cas, être qualifié de durable puisqu'il dilapide nos réserves d'eau, appauvrit les sols, dégrade les habitats fauniques, accentue la désertification des campagnes, impute aux communautés locales ses coûts cachés et contribue à l'effet de serre.

3245 Le Bas-Saint-Laurent offre encore un environnement sain où il fait bon vivre. Nous sommes responsables du devenir de notre région. Nous devons la préserver du marchandage des terres agricoles. L'accès à la terre et à ses ressources doit redevenir le moteur du développement des communautés rurales.

3250 Même si la décision finale est entre les mains du gouvernement, la Commission a un rôle important car, dans son rapport, elle définira ce qu'est le développement durable de la production porcine au Québec. Les cadres du développement durable, une fois établis par le BAPE, seront le modèle de développement durable pour toutes les autres productions agricoles.

3255 Le développement durable de la production porcine doit obligatoirement se faire en harmonie avec l'environnement physique et social, sinon il perd tout son sens.

3255 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

3260 Merci, madame Bélanger.

Moi, j'aimerais revenir sur le concept d'unité animale à l'hectare. L'Union paysanne propose d'utiliser ce concept plutôt qu'une gestion ferme par ferme. J'aimerais que vous m'expliquiez en quoi ce concept-là est garant du respect de l'environnement?

3265 Il n'y a pas une région pareille au Québec, il n'y a pas une région qui a la même capacité des sols, il n'y a pas un porc... les porcs ne sont pas nécessairement tous nourris de

la même façon. J'aimerais que vous m'expliquiez en quoi le concept d'unité animale à l'hectare va être garant d'un meilleur contrôle sur l'environnement?

3270 **Mme MARISE BÉLANGER :**

Bien, disons qu'on n'est pas des spécialistes en agriculture, là, nous, on défend ces points-là, mais ce que j'en sais de l'unité animale, c'est que, en calculant de cette façon-là, c'est un calcul qui est simple à faire mais c'est que, en ayant admettons un hectare, bien, on s'assure de pouvoir nourrir les animaux avec l'hectare et aussi de faire la gestion de leurs déchets. C'est une façon, à mes yeux, qui est beaucoup plus simple, là, qu'un taux de phosphore qui va permettre, là, l'expansion, là, de grandes et de mégaindustries.

3280 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais dans la mesure où on peut alimenter les porcs de différentes façons puis se retrouver avec des déjections qui contiennent plus ou moins de phosphore, comment vous allez faire, en ayant un nombre de porcs pour la quantité d'hectares que vous avez dans une région, vous allez être capable de vous assurer que je n'en mettrai pas trop de phosphore ou que j'en aurai assez? Ça, on peut le combler autrement, là, mais...

Mme MARISE BÉLANGER :

3290 Mais l'élevage en unité animale, c'est ce qui a été fait depuis, disons, le plus longtemps, c'est ce qui se faisait au Québec puis...

LA PRÉSIDENTE :

3295 Mais on a des problèmes aussi dans certaines régions. C'est là que vient ma question. Je ne sais pas si monsieur peut compléter?

M. CLAUDE GAUDREAU :

3300 Bien, je ne suis pas plus spécialiste que madame Bélanger mais...

LA PRÉSIDENTE :

Mais je ne veux pas vous coincer avec cette question-là...

3305 **M. CLAUDE GAUDREAU :**

Non, non, mais je vais essayer de... d'amener des éléments.

LA PRÉSIDENTE :

3310

... mais je veux juste essayer de comprendre si, pris tout seul comme ça, c'est suffisant pour protéger l'environnement? Est-ce que...

M. CLAUDE GAUDREAU :

3315

Bien, c'est...

LA PRÉSIDENTE :

3320

... il n'y a pas autre chose qu'on doit rajouter à ça pour s'assurer de respecter l'environnement?

M. CLAUDE GAUDREAU :

3325

J'allais justement dire qu'il ne faut pas le prendre tout seul, ça fait partie d'un ensemble de propositions qui inclut la gestion des fumiers sur solides, sur paillis, qui inclut donc une série de choses. On peut comprendre que les sols sont différents d'une région à l'autre et même à l'intérieur d'une région et qu'il peut y avoir des modulations à l'intérieur de cette notion-là d'unité à l'hectare selon les types de sols, selon les caractéristiques spécifiques de chacune des régions.

3330

Ça nous semble cependant, malgré tout, quelque chose de beaucoup plus simple, malgré les fluctuations possibles à cause de l'alimentation, ça nous semble quelque chose de beaucoup plus simple en termes de suivi puis en termes de vérifications, si on veut, à moins que le ministère de l'Environnement ait les possibilités d'accroître considérablement le nombre d'inspecteurs sur les routes, ce qui, malheureusement, ne semble pas être dans l'ère du temps, un rapport entre la surface des terres disponibles et le nombre d'animaux, malgré les fluctuations possibles qui sont... qui peuvent être peut-être notables à cause de l'alimentation des animaux, ça nous semble beaucoup plus facile de faire un suivi et d'assurer une surveillance.

3335

3340

On sait, par ailleurs, que, bon, la mesure du phosphore peut aussi être... d'après les documents que j'ai parcourus, est quelque chose qui est difficile à faire, qui n'est pas toujours si fiable que ça. Il y a peut-être des protocoles qui pourraient le devenir plus fiables, j'imagine que c'est des choses qui peuvent se faire. Mais actuellement, ce n'est pas un mode de fonctionnement qui nous apparaît plus sûr qu'une mesure comme l'unité à l'hectare et il nous apparaît, au contraire, beaucoup plus difficile à gérer et de faire le suivi de ce type de mesure ou de coefficient d'engrais comme ça.

3345

LA PRÉSIDENTE :

3350

Monsieur Dumais?

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

3355

Il y a quelque chose que j'ai un peu de difficulté à saisir à la page 7 de votre mémoire. Vous dites, à la fin de cette page-là : «Les règles du libre-échange, l'ALENA et la future ZLEA, poussent les intégrateurs à envahir le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie.»

3360 J'aimerais ça que vous m'expliquiez comment la future ZLEA pousse les intégrateurs à envahir le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie?

Mme MARISE BÉLANGER :

3365

Bien, disons que c'est dans le cadre du libre-échange comme tel, là, ça s'observe un peu partout aussi, là, pas seulement au Québec, les mêmes choses s'observent au Mexique.

3370 Il y a, je dirais, un peu... étant donné qu'on mise beaucoup sur l'exportation, bien, c'est dans le but justement d'être compétitif et de pouvoir entrer sur le marché dans des zones de libre-échange comme l'ALENA.

3375 Mais c'est sûr que la venue d'intégrateurs qui veulent venir s'installer ici dans le Bas-Saint-Laurent puis qui veulent exporter leur produit, bien, ça fait partie du libre-échange, là, ce n'est pas, je veux dire, une observation, là, c'est à force de voir un peu ce qui se passe, là, bien, on se doute bien que c'est le but recherché.

M. CLAUDE GAUDREAU :

3380 On pourrait ajouter que l'élargissement des marchés qui est attendu avec la ZLEA est pressenti par les producteurs. Ils nous disent qu'ils veulent accroître leur production. On sait qu'il y a de nombreuses zones du Québec où le développement pour le court terme, en tout cas, de l'industrie porcine est assez gelé parce qu'il y a vraiment une sursaturation, je pense au sud-ouest en particulier, à la région de la Beauce, à la région de la Montérégie, bon, des
3385 régions que j'ai parcourues et certaines que j'ai habitées. Je pense aussi à la région du Sud de Lanaudière et du Sud de la Mauricie, c'est des régions où l'élevage porcin est déjà implanté depuis fort longtemps.

3390 Et, bon, les zones de développement possible pour l'industrie porcine, on le sait, et ils ont commencé à le mettre en œuvre depuis quelques années, avant l'implantation du moratoire, c'est l'Est du Québec. Donc, c'est dans ce sens-là aussi que ça nous menace ici.

LA PRÉSIDENTE :

3395 Ça complète le questionnement qu'on avait à vous adresser. Il faut comprendre qu'on a rencontré l'Union paysanne à Québec déjà, on a eu l'occasion d'échanger pendant un bon moment avec monsieur Bouchard et monsieur Laplante. On a eu plusieurs réponses à nos questions.

3400 Mais on vous remercie d'avoir participé en tant qu'Union paysanne de la région du Bas-Saint-Laurent à la consultation publique.

Mme MARISE BÉLANGER :

3405 Merci.

M. CLAUDE GAUDREAU :

3410 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Au revoir.

3415 **M. CLAUDE GAUDREAU :**

J'aimerais, si vous me permettez...

LA PRÉSIDENTE :

3420 Oui.

M. CLAUDE GAUDREAU :

3425 ... revenir sur la conclusion de Marise, c'est-à-dire l'importance que nous accordons à votre rapport.

3430 Ça nous semble fondamental. Nous sommes nombreux à nous préoccuper du développement durable et de la qualité de vie et nous espérons que les orientations qui se dégageront de votre rapport pourront nous offrir des outils plus solides que ceux que nous avons actuellement, comme la Loi 23 qui est plutôt un cadenas qu'autre chose, pour défendre le bien commun qui est notre avenir, le vôtre et celui de nos enfants à nous tous.

3435 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup.

3440 Alors, ceci met fin à la séance de ce soir. Nous ajournons et nous reprenons nos travaux demain soir, à dix-neuf heures trente (19 h 30). Alors, je vous invite à y participer.

Au revoir!

3445

(FIN DE LA SÉANCE)

3450

Je, soussigné, MICHEL OLIVIER, sténographe officiel, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle en cette séance prise au moyen de la sténotypie, le tout conforme à la loi.

Michel Olivier, s.o.